S.I.A.E.P.A. DU CUBZADAIS FRONSADAIS

Synthèse de l'activité

sogedo

SIAEPA
Cubzadais
Fronsadais

Monsieur le Président,

L'année 2021 qui vient de s'écouler, a, comme vous le savez, encore été marquée par les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Cependant, et grâce à la mobilisation solidaire de tous les acteurs du service public de l'eau et de l'assainissement (élus, collaborateurs des collectivités territoriales ou des syndicats intercommunaux, personnels de Sogedo), nous sommes parvenus, ensemble, à garantir la continuité et la qualité de service pour nos usagers.

C'est une réussite qui mérite d'être soulignée car elle était loin d'être acquise dans de telles circonstances exceptionnelles, et je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour cette performance due à l'implication de tous. Cette continuité du service public, nous veillons à ce qu'elle soit Professionnelle, Performante et Humaine.

Professionnelle, car les défis climatiques placent la ressource en eau et la préservation de sa qualité au centre de nombreux enjeux essentiels pour la vie quotidienne de nos concitoyens et de nos territoires, et exigent de nous compétence et efficience.

Performante, parce que dans une période où de multiples crises peuvent menacer l'activité des acteurs économiques et altérer les financements publics, nous nous efforçons de faire en sorte que notre service soit efficace, compétitif et respectueux des deniers publics.

Humaine, parce qu'en ces temps troublés nous avons la conviction que la valeur de notre entreprise repose avant tout sur l'humain, l'épanouissement de nos personnels et la satisfaction de nos clients ; c'est ce que nous souhaitons affirmer, notamment par notre implantation locale au moyen de nos agences offrant un accueil de proximité, à l'heure où de nombreux services publics ont déserté les territoires au profit d'une digitalisation anonyme et lointaine.

Au-delà des chiffres et des considérations techniques de ce Rapport Annuel du Délégataire résumant l'ensemble des informations relatives à la gestion de votre service public d'eau potable pour l'année 2021, nous espérons vivement que vous pourrez apprécier nos valeurs de professionnalisme, de performance et d'humanité au cœur de notre engagement.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaitez, et nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en ayant conscience, avec humilité, que des améliorations sont toujours possibles dans le cadre de notre activité.

En vous assurant de notre totale mobilisation pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le Président

Philippe MERLIN

SOMMAIRE

PREAMBULE 1
Présentation de SOGEDO 1
Implantations de SOGEDO en France 1
I – SYNTHESE DES INDICATEURS DU SERVICE 9
II–LES ABONNES DU SERVICE EAU POTABLE 11
II-1 Détail des abonnés au 31/12/2021 11
II-2 Traitement des demandes des abonnés 13
III–PRODUCTION ET RENDEMENT 14
III-1 Les volumes prélevés au milieu naturel 14
III-2 Les volumes produits 15
III-3 Les volumes consommés comptabilisés 16
III-4 Les volumes consommés autorisés non comptés 16
III-4-1 Les volumes de service 16
III-4-2 Les volumes consommés autorisés 16
III-5 Rendement du réseau d'eau potable 17
III-6 Objectif de rendement et Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 18
III-7 Suivi des indicateurs de la qualité 19
III-7-1 Protection de la ressource 19
III-7-2 Connaissance des réseaux de distribution 19
III-7-3 Indice d'avancement de la sectorisation 23
III-8 Suivi des consommables 24
III-8-1 Consommation énergétique 24
III-8-2 Les produits de traitement 25
IV– LES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2021 26
IV-1 Les interventions sur les ouvrages d'eau potable 26
IV-1-1 Le suivi de la ressource en eau 26
IV-1-2 Le lavage des réservoirs 26
IV-1-3 Opérations de renouvellement 27
IV-2 Les interventions sur le réseau d'eau potable 28
IV-2-1 La Recherche de fuites 28
IV-2-2 Sur le réseau de distribution 29

IV-3 Le renouvellement des branchements et compteurs.....30
IV-4 Les branchements neufs.....31
IV-5 Le suivi des travaux de la collectivité.....31
IV-6 Les réponses aux DT-DICT.....34

V – LA SURVEILLANCE ET QUALITE DE L'EAU.....35
VI-1 Réglementation en vigueur.....35
VI-2 Analyses réalisées dans l'année.....35
VI-3 Suivi de la qualité bactériologique.....36
VI-4 Suivi de la qualité physico-chimique.....38
VI-5 Synthèse générale.....40

VI – FACTURATION ET BILAN FINANCIER.....41
VI-1 Tarif pour une consommation de 120 m3/an.....41
VI-2 Facturation.....42
VI-3 Situation sur l'exercice.....43
VI-4 Ecrêtements et dégrèvements.....43
VI-5 Compte rendu financier.....45
VI-5-1 Présentation du CRF.....45
VI-5-2 Modalités d'établissement du CRF et composantes des rubriques.....45

VII – LES PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS.....51
VII- 1- Stations de production.....51
VII- 2- Réseau.....52
VII- 3- Compteurs.....54

ANNEXE

- **Détails des interventions sur le réseau**
- **Cartographie des casses et de la recherche de fuite**

PREAMBULE

Présentation de SOGEDO

SOGEDO, acteur essentiel des services publics en France, dédie ses compétences aux collectivités publiques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. Entreprise familiale, SOGEDO a su préserver son indépendance **depuis plus de 67 ans**.

SOGEDO constitue sa force d'actions au travers de **23 agences d'exploitation locales** réparties sur 14 départements. Ces agences de proximité situées en zones rurales et semi-rurales permettent aux équipes de répondre avec une **grande réactivité** et de manière adaptée aux besoins des collectivités et des abonnés**.**

UNE GESTION GLOBALE DES SERVICES

L'eau est un domaine d'activité au cadre règlementaire strict et en perpétuelle évolution. Il requiert la mise en œuvre d'un nombre important de métiers et de techniques élaborées nécessitant **des savoir-faire et des compétences en évolution permanente.**

Les compétences de SOGEDO s'étendent **de la surveillance de la ressource à la gestion des abonnés au service**, en passant par toutes les étapes de l'exploitation du petit cycle de l'eau.

SOGEDO intervient dans la maintenance, **l'entretien et l'optimisation des réseaux d'eau et d'assainissement** par la recherche de fuites, le nettoyage des réservoirs, l'analyse des données de sectorisation et de qualité de l'eau, la surveillance des déversements au milieu naturel, l'entretien des postes de relèvement ainsi que la surveillance des données générales de collecte pour le diagnostic permanent.

Les techniciens SOGEDO réalisent des prestations de surveillance, de maintenance et de réparations de **tous types d'ouvrages de traitement d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif**. SOGEDO intervient sur les équipements électriques basse et moyenne tension, les automatismes, les équipements de télégestion et de supervision.

Une équipe cartographie assure la mise en place et la tenue à jour des **Systèmes d'Information Géographique.** Les agents d'intervention garantissent le croisement et les corrections avec les données de terrain et la fiabilisation des données grâce à des outils d'intervention connectés.

SOGEDO maitrise également l'ensemble de la gestion clientèle grâce à une chaine éditique intégralement gérer en interne et **des agences de proximité, au plus près des abonnés.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

SOGEDO exploite, en délégation, les services publics Eau et/ou Assainissement de plus de 570 communes allant de moins de 400 habitants à plus de 50 000.

SOGEDO en bref

SAS au capital de 8 000 000 €

Président : Philippe MERLIN

Chiffre d'affaires 2020 : 83 M€

320 Salariés

800 contrats concession eau, assainissement et prestations de services,

235 000 abonnés au service de l'eau,

70 000 abonnés au service de l'assainissement

1 direction Générale à Lyon

23 centres d'exploitation au plus près des abonnés sur 14 départements

Implantations de SOGEDO en France

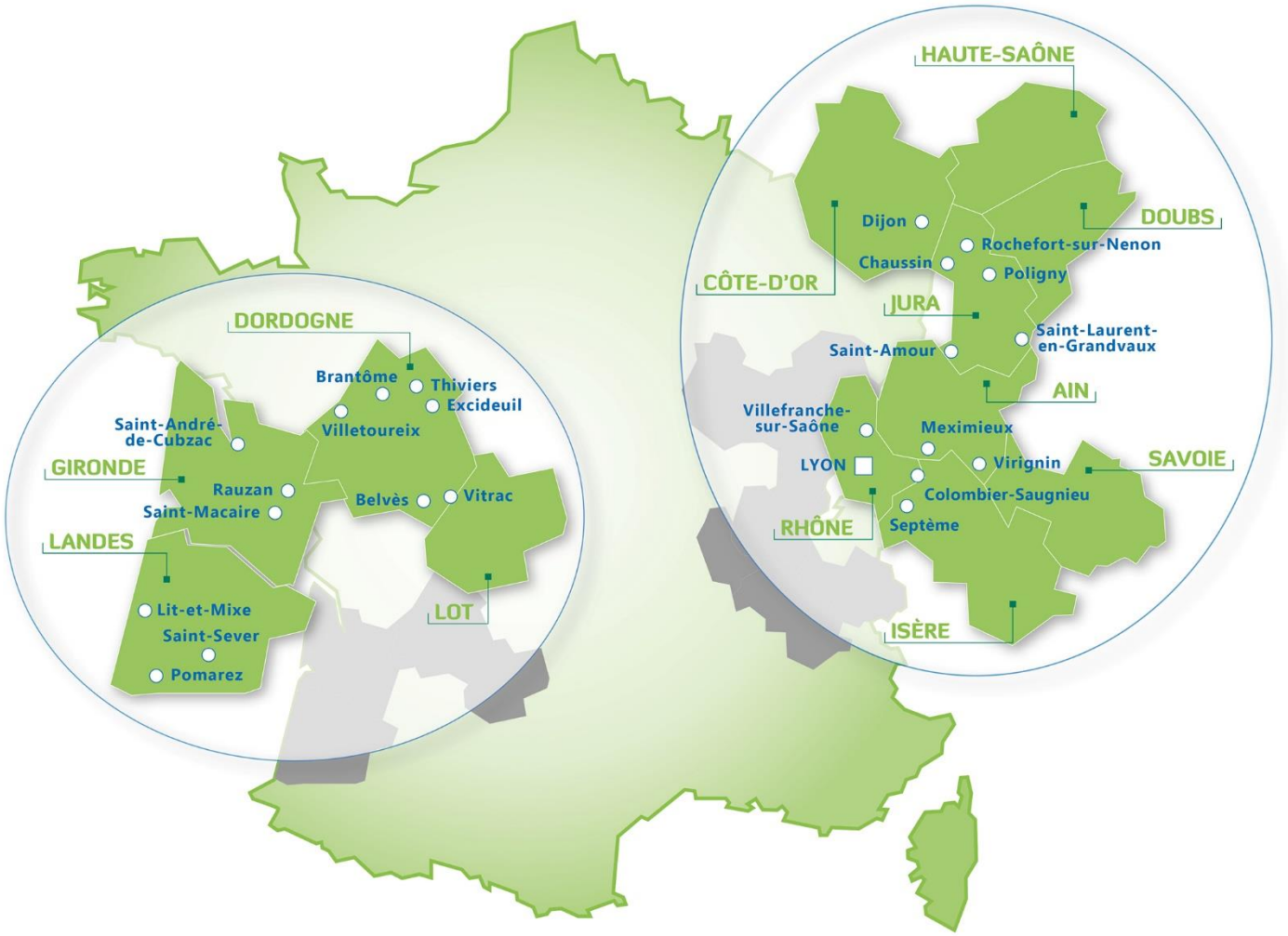

I – SYNTHESE DES INDICATEURS DU SERVICE

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SERVICE			2020	2021	Evolution
Gestion de la ressource	Indice d'avancement de la protection de la ressource	%	**94%**	**94%**	**0%**
Gestion patrimoniale	Indice de connaissance du réseau	%	**110**	**110**	**0.0%**
	Nombre de Branchements Plomb	-	**0**	**0**	**0.0%**
	Nombre de réparations de conduites	-	**156**	**112**	**-28.2%**
	Réparations sur branchement	-	**241**	**96**	**-60.2%**
	Volumes produits	m3/an	**3 480 621**	**3 470 814**	**-0.3%**
	Volumes consommés comptabilisés	m3/an	**2 864 429**	**2 760 410**	**-3.6%**
	Rendement du réseau de distribution ONEMA	%	**83.05%**	**80.40%**	**-3.2%**
	Indice linéaire de pertes en eau	m3/j/km	**2.00**	**2.30**	**14.8%**
	Taux moyen de renouvellement des réseaux	%	**0.50%**	**0.64%**	**28.6%**
Continuité du service	Taux de conformité des analyses bactériologiques	%	**100**	**100**	**0.0%**
	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	**100**	**99**	**-1.0%**
	Taux d'interruptions de service non programmées	Nb/1000 ab	**6.86**	**8.91**	**29.8%**
Gestion des abonnés	Nombre d'abonnés	-	**24 181**	**24 583**	**1.7%**
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	**2.35%**	**2.37%**	**0.9%**
	Taux de réclamations	Nb/1000 ab	**3.27**	**1.07**	**-67.3%**
	Respect du délai d'ouverture des branchements	jours	**1**	**1**	**0.0%**

Autres indicateurs spécifiques

Le tableau suivant montre l'évolution des indices spécifiques par rapport à l'année précédente :

Code	Thème	Titre	Unité	Origine	2021
Indicateurs descriptifs des services d'eau potable					
D101.0	Abonnés	Estimation du nombre d'habitants desservis	Nb	INSEE	53 618
D102.0	Abonnés	Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3	€ TTC / m^3	SOGEDO / Collectivité	1.75
D151.0	Abonnés	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Nb d'heure ou de jour	SOGEDO	1 jour
Indicateurs de performance					
IP101.1	Qualité de l'eau	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	SOGEDO	100
IP102.1	Qualité de l'eau	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	SOGEDO	100
IP103.2	Réseau	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	De 0 à 120 points	SOGEDO	110
IP104.3	Réseau	Rendement de réseau de distribution	%	SOGEDO	80.4%
IP105.3	Réseau	Indice linéaire des volumes non comptés	m^3/j/km	SOGEDO	2.30
IP106.3	Réseau	Indice linéaire des pertes en réseaux	m^3/j/km	SOGEDO	2,39
IP107.2	Réseau	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	Collectivité	0.64%
IP108.3	Qualité de l'eau	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	SOGEDO	94%
IP 109.0	Gestion financière	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarités	€ / m^3 facturé	SOGEDO	0.011
IP151.1	Abonnés	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	6.86
IP152.1	Abonnés	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	SOGEDO	100
IP153.2	Gestion financière	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Années	Collectivité	NC
IP154.0	Gestion financière	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	SOGEDO	2.35%
IP155.1	Abonnés	Taux de réclamation	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	3.27

II–LES ABONNES DU SERVICE EAU POTABLE

II-1 Détail des abonnés au 31/12/2021

COMMUNES	Population	Abonnés 2019	Abonnés 2020	Abonnés 2021	Evolution %
Asques	460	227	227	229	0.9%
Val de Virvée	3 576	1 527	1 541	1 578	2.4%
Cadillac en Fronsadais	1 292	591	603	605	0.3%
Cavignac	2 163	970	1 001	1 032	3.1%
Cézac	2 645	1 028	1 036	1 065	2.8%
Cubnezais	1 591	707	743	769	3.5%
Cubzac les Ponts	2 516	1 151	1 176	1 193	1.4%
Fronsac	1 182	563	561	571	1.8%
Galgon	3 055	1 483	1 503	1 547	2.9%
Gauriaguet	1 348	578	596	605	1.5%
La Lande de Fronsac	2 500	1 072	1 107	1 133	2.3%
La Rivière	428	190	188	186	-1.1%
Lugon et l'ile du Carney	1 338	634	638	650	1.9%
Marsas	1 235	495	498	515	3.4%
Mouillac	96	41	42	42	0.0%
Perissac	1 212	529	538	525	-2.4%
Peujard	2 188	870	892	907	1.7%
Saillans	401	193	192	194	1.0%
St Aignan	209	118	118	117	-0.8%
St André de Cubzac	12 229	5 626	5 666	5 725	1.0%
St Genès de Fronsac	839	356	370	383	3.5%
St Germain la Rivière	393	174	171	173	1.2%
St Gervais	1 912	783	801	810	1.1%
St Laurent d'Arce	1 489	627	639	650	1.7%
St Michel de Fronsac	531	258	260	268	3.1%
St Romain la Virvée	896	397	407	409	0.5%
Tarnes	338	128	129	128	-0.8%
Vérac	945	385	385	385	0.0%
Villegouge	1 280	595	597	608	1.8%
Virsac	1 107	489	519	523	0.8%
Marcenais	811	359	357	360	0.8%
Prignac et Marcamps	1 413	655	680	698	2.6%
TOTAUX	53 618	23 799	24 181	24 583	1.7%

Les gros consommateurs (consommations supérieures à 500 m³ par an) :

Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés (m3)
ASQUES	3	3 302
AUBIE ET ESPESSAS	10	9 008
CADILLAC EN FRONSADAIS	4	3 295
CAVIGNAC	13	21 277
CEZAC	14	17 059
CUBNEZAIS	9	8 669
CUBZAC LES PONTS	19	73 995
FRONSAC	15	24 944
GALGON	24	54 268
GAURIAGUET	4	3 527
LA LANDE DE FRONSAC	9	9 790
LA RIVIERE	2	1 410
LUGON ET ILE DE CARNAY	7	6 844
MARSAS	3	3 302
MOUILLAC	0	0
PERISSAC	8	10 995
PEUJARD	10	10 706
SAILLANS	5	3 731
ST AIGNAN	1	803
ST ANDRE DE CUBZAC	108	169 787
ST ANTOINE	1	919
ST GENES DE FRONSAC	3	8 287
ST GERMAIN LA RIVIERE	2	1 573
ST GERVAIS	9	26 621
ST LAURENT D'ARCE	9	9 879
ST MICHEL DE FRONSAC	2	1 235
ST ROMAIN LA VIRVEE	4	7 174
SALIGNAC	13	12 770
TARNES	1	637
VERAC	5	8 423
VILLEGOUGE	5	3 595
VIRSAC	9	6 984
MARCENAIS	7	10 081
PRIGNAC ET MARCAMPS	13	14 451
Total général	**351**	**549 341**

II-2 Traitement des demandes des abonnés

SOGEDO mène une politique de proximité pour répondre aux besoins des abonnés. Leurs demandes sont exclusivement traitées par l'agence locale.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

IP Indice de performance	Nature des demandes	2020	2021
IP1 :	Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours	100%	100%
IP2 :	Proportion de lettre d'attente		
IP3 :	Réclamations		
	A Service de l'eau		
	A1 Qualité sanitaire	0	0
	A 2-1 Goût de l'eau	0	1
	A 2-2 Couleur de l'eau	0	4
	A 2-3 Dureté de l'eau	0	0
	A 3 Coupures d'eau	1	5
	A 4-1 Manque de pression	0	4
	A 4-2 Pression ou débit trop fort	0	0
	A 4-3 Variation de pression	0	0
	A 5 Inondation fuite avant et après compteur	2	2
	C Travaux		
	C 1 Réclamation sur travaux de réparation	0	0
	C2 Réclamation sur travaux réalisés sur branchements	1	1
	D Service relations commerciales		
	D1 Réclamation sur niveau du prix	0	5
	D 2 Réclamation pour erreur de relève en facturation	52	50
	D 3 Réclamation sur la qualité des contacts de l'accueil	0	0
IP4 :	Taux de respect du délai de remise en eau du branchement suite à une coupure	100%	100%
IP5 :	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchements neufs	95%	95%
IP6 :	Existence d'engagements envers le client		
	- délai de réponse au courrier inférieur à 15 jours	Oui	Oui
	- délai de remise en eau d'un branchement inférieur à 1 jour	Oui	Oui
	- délai de réalisation des travaux de branchement inférieur à 30 jours	Oui	Oui
	- respect des rendez-vous dans une plage de 3 heures	Oui	Oui

III–PRODUCTION ET RENDEMENT

III-1 Les volumes prélevés au milieu naturel

Volumes mensuels prélevés au milieu naturel	Station Dorêt Volumes en m3	Station Les Billaux Volumes en m3	Station Peujard Volumes en m3	Station Salignac Volumes en m3	Total mensuel
janv-21	65 980	89 052	51 465	91 897	**298 394**
févr-21	57 676	84 592	47 971	77 072	**267 311**
mars-21	66 663	90 683	58 887	96 746	**312 979**
avr-21	68 967	90 600	60 996	95 408	**315 971**
mai-21	72 605	91 169	58 127	91 623	**313 524**
juin-21	73 534	110 029	61 791	87 975	**333 329**
juil-21	63 043	112 106	60 440	89 065	**324 654**
août-21	65 900	122 394	59 562	91 694	**339 550**
sept-21	62 842	103 606	52 872	78 554	**297 874**
oct-21	62 813	83 734	50 480	82 722	**279 749**
nov-21	59 565	78 670	48 022	84 708	**270 965**
déc-21	58 136	81 142	48 640	85 633	**273 551**
TOTAL 2021	**777 724**	**1 137 777**	**659 253**	**1 053 097**	**3 627 851**

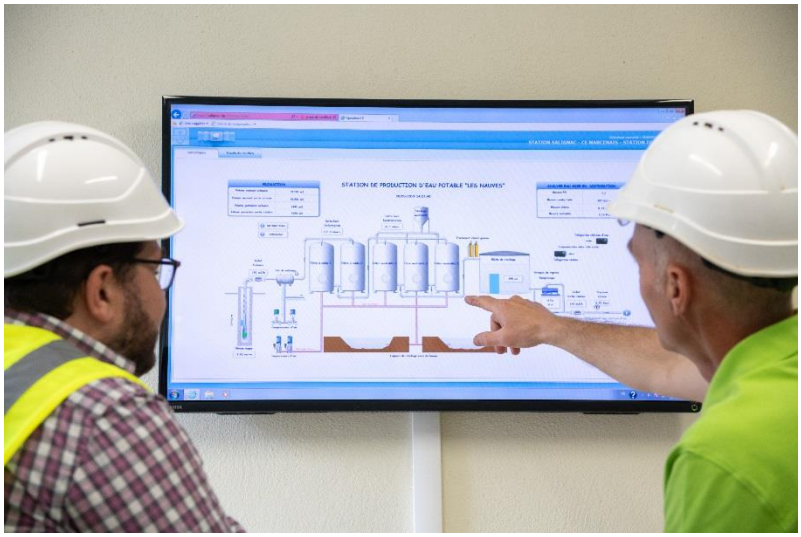

III-2 Les volumes produits

Production globale	2020	2021	Evolution
Station les Billaux	1 055 499	1 074 208	1.8%
Station de Salignac	1 036 222	1 048 345	1.2%
Station de Doret	748 624	718 955	-4.0%
Station de la Brauge	640 276	629 306	-1.7%
TOTAL	**3 480 621**	**3 470 814**	**-0.3%**

Détail par site de traitement :

Volumes Produits - Station les Billaux	2020	2021	Evolution
Volume annuel produit (m3/an)	1 055 499	1 074 208	1.8%
Volume moyen journalier (m3/j)	2 892	2 943	1.8%
Production semaine de pointe (m3/semaine)	32 923	29 120	-11.6%
Semaine de pointe	33	32	

Volumes Produits - Station de Doret	2020	2021	Evolution
Volume annuel produit (m3/an)	748 624	718 955	-4.0%
Volume moyen journalier (m3/j)	2 051	1 970	-4.0%
Production semaine de pointe (m3/semaine)	20 307	19 425	-4.3%
Semaine de pointe	31	23	

Volumes Produits - Station de la Brauge	2020	2021	Evolution
Volume annuel produit (m3/an)	640 276	629 306	-1.7%
Volume moyen journalier (m3/j)	1 754	1 724	-1.7%
Production semaine de pointe (m3/semaine)	16 305	16 606	1.8%
Semaine de pointe	32	23	

Volumes Produits - Station de Salignac	2020	2021	Evolution
Volume annuel produit (m3/an)	1 036 222	1 048 345	1.2%
Volume moyen journalier (m3/j)	2 839	2 872	1.2%
Production semaine de pointe (m3/semaine)	23 268	23 678	1.8%
Semaine de pointe	30	16	

Production globale	2020	2021	Evolution
Station les Billaux	1 055 499	1 074 208	1.8%
Station de Salignac	1 036 222	1 048 345	1.2%
Station de Doret	748 624	718 955	-4.0%
Station de la Brauge	640 276	629 306	-1.7%
TOTAL	**3 480 621**	**3 470 814**	**-0.3%**

III-3 Les volumes consommés comptabilisés

	2020	2021	Evolution
Facturation eau potable	2 864 429	2 760 410	-3.6%
Dont écrêtement (volumes)	47 994	20 168	-58.0%
Ecrêtement (nb)	159	85	-46.5%

III-4 Les volumes consommés autorisés non comptés

III-4-1 Les volumes de service

Volumes de service	Unité	Volume unitaire (en m³)	Nombre	Volume (m³)
Analyseur	Nombre d'analyseurs	700	6	4 200
Nettoyage des réservoirs	Volume de stockage	6 800	1/3	2 267
Rinçage de conduites après travaux liés à casses et fuites		30	208	13 506
Purges sur réseau	accumulation du Fer			3 500
TOTAL				**23 473**

III-4-2 Les volumes consommés autorisés

Essai et manœuvre poteaux d'Incendie	Unité	Volume unitaire (en m³)	Nombre	Volume (m³)
Poteaux incendies et Bâches incendies	Nombre de poteaux	10	682	6 820
TOTAL				**6 820**

III-5 Rendement du réseau d'eau potable

	2020	2021	Evolution
Rendement du réseau d'eau potable (ONEMA)	**83.1%**	**80.4%**	**-3.2%**
Rendement primaire du réseau d'eau potable (%)	82.3%	79.5%	-3.4%
Volume des pertes d'eau (m3)	589 792	680 111	15.3%
Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	9.78	9.40	-3.9%
Indice linéaire de pertes (m3/j/km)	2.00	2.30	14.8%

La Commission Locale de l'Eau (CLE) retient la grille d'appréciation de l'ILP suivante :

Niveau de perte faible	ILP <= 0.08 X D
Niveau de perte modéré	0.08 X D <= ILP <= 0.15 X D
Niveau de perte élevé	0.15 X D <= ILP <= 0.29 X D
Niveau de perte très élevé	0.29 X D < ILP

Avec D = Densité d'abonnés par km hors branchement, ILP = Indice Linéaire de Pertes, comme défini dans le décret n°2007-675 du 02 mai 2007 qui introduit des indicateurs de performance dans le rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

On a donc D = 24 583 / 811.5 = 30.29

De ce fait, l'ILP référence est de 0.08 x 30.29 **= 2.42**.

L'ILP calculé est de 2.39. Ainsi l'ILP calculé est inférieur à l'ILP de référence ce qui signifie que le réseau du syndicat a un **niveau de perte faible.**

III-6 Objectif de rendement et Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 vient préciser les dispositions de l'article 161 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement.
Les dispositions de ce décret définissent les obligations des collectivités concernant l'atteinte de seuils minimaux de rendement de réseau.

Objectif de rendement du réseau :

Le décret défini un seuil minimal de rendement du réseau de 85 % par défaut. La valeur de rendement calculée précédemment est inférieure au seuil de 85 %.
Dans ce cas, le décret prévoit un autre seuil en fonction d'éléments spécifiques locaux. Il convient ainsi d'établir ce nouveau seuil sur la base d'un calcul en additionnant les éléments suivants :

Un terme fixe égal à 65 %	+	Une part variable correspondant à 1/5 de la valeur de l'indice linéaire de consommation

NB : **l'indice linéaire de consommation** = volumes facturés aux usagers + volume de service + volume vendu en gros / linéaire de réseau, hors branchements (en km) x 365 jours

Cependant, votre collectivité remplissant deux facteurs complémentaires réunis, **le terme fixe est porté à 70 %**. Ces deux facteurs sont :

- Votre ressource fait l'objet de règles de répartition des eaux.
- Les volumes prélevés sont supérieurs à deux millions de m^3 par an.

De ce fait, le **rendement seuil « décret » est porté à** = 70% + (1/5 * 9.81) **= 71.96 %**

Ainsi le rendement du service est supérieur au seuil calculé. Le SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais est en conformité avec le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012.

En cas de non atteinte du seuil du rendement au 31 décembre 2013 et si aucun plan d'actions n'est adopté dans les 2 ans, la collectivité peut être sanctionnée par un doublement de la redevance « alimentation en eau potable ». Cette mesure est applicable depuis le 1er janvier 2016.

SOGEDO met en place des moyens significatifs pour atteindre le seul contractuel de 85 %. Un agent technique exploite quotidiennement la sectorisation mise en place par la collectivité pour améliorer la recherche de fuites.
Dès qu'une suspicion de fuite est identifiée, une équipe terrain est mise en place pour la localiser. Dès qu'elle est détectée, la réparation est programmée et exécutée au plus vite pour limiter le volume de perte.

III-7 Suivi des indicateurs de la qualité

III-7-1 Protection de la ressource

En application de l'arrêté ministériel du 2 mai 2007, la protection et la gestion de la ressource sont mesurées par un ***indicateur de performance*** dont la valeur est comprise entre 0 et 100 %, basée sur le barème suivant :

Indicateur	Définition
Indice d'avancement de la protection de la ressource	0 % : Aucune action 20 % : Etude environnementale et hydrogéologique en cours 40 % : Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % : Dossier déposé en préfecture 60 % : Arrêté préfectoral signé **80 % : Arrêté préfectoral mis en œuvre** **100 % : Mise en œuvre d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté préfectoral**

L'indicateur est établi individuellement pour chaque ressource, et une valeur globale est calculée au prorata des volumes fournis :

Indice d'avancement de la protection de la ressource	2021
La Brauge (Peujard)	100%
Le Doret 3 (St André de Cubzac)	100%
Palu de Rabi 3 (Les Billaux – Galgon)	80%
Palu de Rabi Girard (Les Billaux – Galgon)	80%
Pont de Girard 2 (Les Billaux – Galgon)	80%
Les Nauves (Salignac)	100%
Ensemble des ressources :	**94%**

III-7-2 Connaissance des réseaux de distribution

Le réseau de distribution d'eau potable du syndicat est intégré dans un Système d'information Géographique (SIG). Les informations connues concernent la structure, la dimension et l'âge des équipements et canalisations, y sont répertoriées, ainsi qu'un historique et la localisation des interventions effectuées au cours de l'année.

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 vient préciser les dispositions de l'article 161 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement. Les collectivités sont tenues, au 31 décembre 2013, sous peine de sanctions financières :

- d'une part d'avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau potable,
- et d'autre part d'atteindre un certain seuil de rendement de réseau.

Pour juger de l'établissement du descriptif détaillé, le ministère de l'environnement a fait évoluer, par un nouveau décret du 2 décembre 2013, l'indicateur de performance IP103.2 « indice de connaissance et de gestion patrimonial des réseaux d'eau potable ».

Ce décret modifie en profondeur cet indicateur y compris le barème d'attribution des points (passage du barème de 100 points à 120 points).

Afin de considérer que les collectivités disposent du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable, cet indice doit atteindre une valeur supérieure ou égale à 40 points.

La décomposition de cet indicateur ainsi que le nombre de points attribué au service figurent ci-après.

Une bonne connaissance du patrimoine enterré du service est indispensable pour permettre d'établir un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux de distribution. Le remplacement des conduites anciennes et présentant des défaillances régulières permettra d'améliorer le rendement du réseau et la sécurité, en matière de la continuité du service.

Nos techniciens complètent chaque jour cette base de données. Nous sommes à votre entière disposition pour vous transmettre les données nécessaires à la gestion patrimoniale de votre réseau de distribution.

Barème	Critères	Informations disponibles	Points attribués
+ 10 points	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures .	oui	10
+ 5 points	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	oui	5
L'obtention des 15 premiers points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et **pour au moins la moitié du linéaire total de réseau les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.**	oui	10
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les matériaux et diamètres sont renseignés pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées.	100%	5
+ 10 points	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan **pour au moins la moitié du linéaire total.**	oui	10
Lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les informations des années ou périodes de pose sont renseignées pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les années ou périodes de pose des tronçons sont renseignées.	100%	5
A ce stade l'obtention d'au moins 40 points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Le plan des réseaux précise la localisation des annexes et des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	non	0
+ 10 points	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et distribution.	oui	10
+ 10 points	Le plan mentionne la localisation des branchements.	oui	10
+ 10 points	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	oui	10
+ 10 points	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	oui	10
+ 10 points	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement,…	oui	10
+ 10 points	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	oui	10
+ 5 points	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	oui	5
		Nombre de points total obtenus	**110**

Depuis l'année 2014, la date de pose de chaque tronçon a été identifiée avec précision à partir des archives.

Compte tenu de la valeur de l'indice, votre collectivité dispose d'un inventaire conforme au décret du 27 janvier 2012.

Nos services techniques se tiennent à votre disposition afin de vous transmettre l'ensemble des données qui vous seront nécessaires dans la programmation de vos travaux.

Il convient de nous transmettre le plus régulièrement possible les plans de récolement liés aux travaux neufs effectués par votre collectivité afin que nous puissions mettre à jour le Système d'Information Géographique.

Prévention et Sécurité : « Construire sans détruire »

Le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011, dit décret DT-DICT, prévoit la refonte des formulaires CERFA correspondants, la modification des procédures administratives et le renforcement des responsabilités de chacun des acteurs.

Ce décret modifie les documents DT-DICT qui deviennent plus complets et détaillés. En vue d'optimiser la sécurité des biens et des personnes et de sécuriser au mieux la continuité de service, le décret encadre la réalisation de travaux urgents par la mise en place d'avis de travaux urgents « ATU ».

D'autre part, la loi portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » instaure au sein de l'INERIS, par l'article L554-2 du Code de l'environnement, un guichet unique informatisé qui vise à recenser les concessionnaires de tous les réseaux aériens, souterrains et subaquatiques implantés en France, et les principales informations nécessaires pour permettre la réalisation de travaux en toute sécurité à leur proximité.

Sogedo a ainsi la charge de mettre à jour le guichet unique. Ce guichet est financé en partie par une redevance perçue auprès des exploitants de réseaux.

D'autre part, la réglementation prévoit également l'identification des réseaux selon deux critères :

- Catégorie d'ouvrage :
  - Les réseaux dits sensibles
  - Les réseaux non sensibles.

  Remarque : Les canalisations de prélèvement de distribution d'eau destinée à la consommation humaine relèvent, sauf déclaration contraire de la part de l'opérateur du réseau, de la catégorie des réseaux non sensibles.

- Précision des informations cartographiques : L'arrêté « DT/DICT » instaure à ce titre, trois classes de précision cartographique A, B et C. Pour tous les réseaux, ces classes sont :
  - Classe A : incertitude sur la précision cartographique maximale de 0,40 m.
  - Classe B : incertitude sur la précision cartographique entre 0,40 m et 1,5 m.
  - Classe C : incertitude sur la précision cartographique supérieure à 1,5 m

Les plans de récolement doivent obligatoirement être établie dans une classe de précision conforme à la classe A. La réglementation n'impose pas, à ce jour, pour les réseaux « non sensibles » une mise à jour massive de la précision en classe A.

III-7-3 Indice d'avancement de la sectorisation

Conformément aux dispositions 29 et 30 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource (PAGD) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) « Nappes profondes de Gironde » validé en juin 2013, le responsable des services publics d'alimentation en eau potable doit renseigner des indicateurs relatifs au fonctionnement de la sectorisation.

En commission Locale de l'Eau du SAGE « Nappes profondes de Gironde » le 16 septembre 2014, des indicateurs complémentaires relatifs au fonctionnement de la sectorisation ont été définis pour une opérationnalité au 1er janvier 2015.

Cet indice doit être inséré dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS) ainsi que dans le Rapport Annuel du Délégataire.

Indicateur	Définition
Indice d'avancement de la sectorisation	0 % : Pas de sectorisation 10 % : Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre une sectorisation 30 % : Sectorisation en cours 40 % : Sectorisation existante 60 % : Sectorisation existante fonctionnelle 100 % : Suivi annuel des données

L'indice d'avancement de la sectorisation pour le Syndicat du Cubzadais-Fronsadais est de :

	2020	2021	Evolution
Indice d'avancement de la sectorisation	100%	100%	0.0%

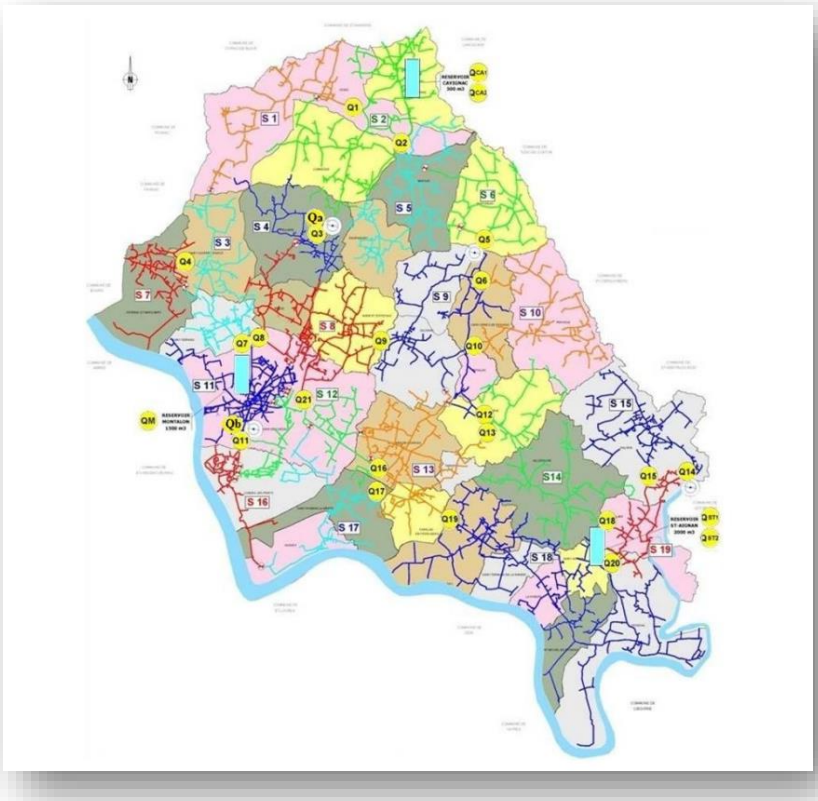

III-8 Suivi des consommables

III-8-1 Consommation énergétique

Consommation électrique (kWh/an)	2020	2021	Evolution	Commentaires
Station les Billaux	858 613	735 420	-14.35%	Meilleure gestion du fonctionnement des pompes de reprise.
Station de Doret	440 219	442 651	0.55%	
Station la Brauge	501 041	513 880	2.56%	
Station Salignac	721 290	775 388	7.50%	Augmentation du volume produit
Débitmètre Saillans	114	102	-10.53%	Décalage de relève
Débitmètre St Romain la Virvée	124	106	-14.52%	Décalage de relève
Débitmètre Vérac	113	83	-26.55%	Décalage de relève
Débitmètre St Gervais (Croix de l'Avocat)	11	16	45.45%	Décalage de relève
Débitmètre Cézac	96	91	-5.21%	
Réservoir St Aignan et débitmètre	386	377	-2.33%	
Réservoir Montalon	25	32	28.00%	Décalage de relève
Réservoir Cavignac	147	151	2.72%	
Réservoir Marcenais	5 510	4 211	-23.58%	Remplacement éclairage intérieur
TOTAL	**2 527 689**	**2 472 508**	**-2.18%**	

Sogedo s'emploie à diminuer les consommations énergétiques de ses sites de traitement toute l'année en étudiant les temps de fonctionnement des équipements et en appliquant les paramétrages optimum.

III-8-2 Les produits de traitement

Produits traitement (en kg / an)	2020	2021	Evolution	Commentaires
Chlore gazeux (Les Billaux)	490	588	20.00%	
Chlore gazeux (Doret)	294	343	16.67%	
Chlore gazeux (Peujard)	245	343	40.00%	
Chlore gazeux (Salignac)	441	490	11.11%	
Neutralite (Doret)	73 897	54 000	-26.93%	Décalage dans les dépotages
Neutralite (Peujard)	52 589	36 000	-31.54%	Décalage dans les dépotages
Neutralite (Salignac)	127 789	72 000	-43.66%	Nettoyage des cuves fait en 2020 donc stockage à refaire ce qui a entrainé une surconsommation.
TOTAL	**255 745**	**163 764**	**-35.97%**	

IV– LES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2021

IV-1 Les interventions sur les ouvrages d'eau potable

IV-1-1 Le suivi de la ressource en eau

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution moyenne du niveau d'eau dans les forages.

	2020			2021		
	Statique (profondeur en m)	Dynamique (profondeur en m)	Débit m3/h	Statique (profondeur en m)	Dynamique (profondeur en m)	Débit m3/h
Billaux F4	5.12	13.02	225	5.16	13.11	225
Doret F3	6.72	9.85	155	6.78	9.81	155
Peujard	32.4	36.92	109	32.7	37.09	109
Salignac	47.6	62.6	150	48.1	62.9	150

IV-1-2 Le lavage des réservoirs

Les réservoirs sur tour et les bâches sont nettoyés une fois par an.

Réservoir	Type	Volume (m3)	Télésurveillance	Cuve	Date de lavage
Réservoir St Aignan	Sur tour	2000	Oui	1	23/11/2021
Réservoir Montalon	Sur tour	1500	Oui	1	09/11/2021
Réservoir Cavignac	Sur tour	500	Oui	1	16/11/2021
Réservoir Marcenais	Sur tour	2000	Oui	1	01/12/2021
Bâche Billaux	Au sol	200	Oui	1	26/10/2021
Bâche Doret	Au sol	86	Oui	1	12/10/2021
Bâche la Brauge	Au sol	240	Oui	1	19/10/2021
Bâche Salignac	Au sol	240	Oui	1	05/10/2021

IV-1-3 Opérations de renouvellement

Station	Description de l'opération	Nature	Montant
Réseau	Q3 - Débitmètre Peujard - Remplacement	Programme	2 658 €
Station Peujard	Pompe reprise 1 - Remplacement	Programme	18 598 €
Station Peujard	Pompe reprise 2 - Remplacement	Programme	18 598 €
Station Doret	Pompe reprise 2 - Remplacement	Programme	17 528 €
Station Peujard	Débitmètre sortie station - Remplacement	Programme	2 658 €
Station Doret	Débitmètre forage - Remplacement	Programme	2 658 €
Station Doret	Débitmètre sortie station - Remplacement	Programme	2 491 €
Q6	Remplacement télégestion	Garantie	1 324 €
Q8	Remplacement télégestion	Garantie	1 324 €
Q21	Remplacement télégestion	Garantie	1 324 €
		TOTAL	**69 161 €**

Maintenance préventive niv 3 et 4

Station	Description de l'opération	Nature
Station de Salignac	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 1	Préventif
Station de Salignac	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 2	Préventif
Station de Salignac	Maintenance annuelle compresseur d'air 1	Préventif
Station de Salignac	Maintenance annuelle compresseur d'air 2	Préventif
Station de Salignac	Maintenance annuelle groupe électrogène	Préventif
Station de Peujard	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 1	Préventif
Station de Peujard	Maintenance annuelle compresseur d'air 1	Préventif
Station de Peujard	Maintenance annuelle groupe électrogène	Préventif
Station des Billaux	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 1	Préventif
Station des Billaux	Maintenance annuelle compresseur d'air 1	Préventif
Station de Doret	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 1 déferrisation	Préventif
Station de Doret	Maintenance annuelle compresseur d'air 1 déferrisation	Préventif
Station de Doret	Maintenance annuelle surpresseur de lavage 1 neutralisation	Préventif
Station de Doret	Maintenance annuelle compresseur d'air 1 neutralisation	Préventif

IV-2 Les interventions sur le réseau d'eau potable

IV-2-1 La Recherche de fuites

Au sein du Département de la Gironde, un agent est entièrement dédié à la recherche et la localisation des fuites.
L'utilisation d'équipements performants complète les moyens de détection des pertes d'eau sur le réseau de distribution de la Collectivité :

- Appareils d'écoute au sol
- Corrélateur acoustique
- Dispositifs de pré- localisation
- Cloches écouteurs SEPEM

Les campagnes de recherche de fuites sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Recherche fuites	2020	2021	Evolution
Linéaire inspecté (km)	615	610	-1%
Nombre de fuites détectées	86	86	0%

IV-2-2 Sur le réseau de distribution

Les interventions réalisées sur le réseau de distribution sont synthétisées ci-dessous :

Réparations réseau	2020	2021	Evolution
Casses de conduites et déboitements	156	112	-28.21%
Réparations sur branchement	241	96	-60.17%
TOTAL	**397**	**208**	**-47.61%**

Interruption de service	2020	2021	Evolution
Interruptions programmées (travaux)	18	23	27.78%
Interruptions pour problèmes qualitatifs	0	0	-
Interruptions accidentelles liées à des tiers	10	11	10.00%
Interruptions accidentelles liées au réseau (casses + fontainerie)	156	208	33.33%
Interruptions liées à la production (manque d'eau)	0	0	-
Total interruptions de service non programmées	166	219	31.93%
Abonnés desservis	24 181	24 583	1.66%
Taux d'interruptions de service non programmées (%)	6.86	8.91	29.77%

IV-3 Le renouvellement des branchements et compteurs

Renouvellement branchements et compteurs	2020	2021	Evolution
Branchements par Sogedo	25	0	-100.00%
Compteurs DN15	389	637	63.75%
TOTAL	**414**	**637**	**53.86%**

Campagne de renouvellement de branchement n'a pas débuté en 2021. Le retard sera rattrapé en 2022.

Liste des branchements renouvelés au cours de l'année par le syndicat :

Commune	Adresse	Nombre
Cubnezais	3 Maines / champs du moulin	5
St Michel de Fronsac	RD670	1
Peujard	Au Roi des Joncs	7
Verac	4 Mas	0
Cezac	Terres Noires - RD249	31
Galgon	Pont de Girard	0
Virsac	Route des châteaux	53
Saint Laurent d'Arce	Magrigne – RD 737/137	53
Saint Genès de Fronsac	Rue de l'école	29
Marsas	Peytourin	1
Saillans	A la longue	4
Marsas	Rond-point RD18 Collège	0
Cézac	Rue Adrien Niaud	5
Saint André de Cubzac	Chemin de Peyrot	28
Cavignac	Route de Pont au Pin	5
Cavignac	Rue de la Nauve	4
Villegouge	Chemin de Bellegarde	6
Tarnès	Les Agriaires	7
Fronsac	Palua	0
Saint André de Cubzac	Chemin de la Moulière	1
TOTAL		**240**

IV-4 Les branchements neufs

Branchements neufs réalisés par Sogedo	2021
Branchements neufs	255

IV-5 Le suivi des travaux de la collectivité

Les travaux réalisés sur les installations de la Collectivité font l'objet d'un accompagnement de la part de nos services à toutes les phases de leur réalisation (projet, avancement, réception).
Nous rappelons que les nouvelles installations n'intègrent le patrimoine affermé qu'après fourniture des plans de récolement par les entreprises mandatées et réception des travaux par le maître d'ouvrage.

L'ensemble des autres travaux réalisés par le Syndicat dans le cadre des extensions et du renouvellement des canalisations en 2020 est présenté ci-après :

Travaux d'extension du réseau d'eau potable (Syndicat des Eaux)		Ø et Nature	Linéaire (ml)
ST LAURENT D'ARCE	Chasseigne	63 PVC	130
CEZAC	Les Seugnes	63 PVC	180
ST ANDRE DE CUBZAC	Reden	63 PVC	229
TOTAL			**539**

				Longueur (ml)			
Localisation	**Commune**	**Ø et Nature**	**Extension**	**Extension Nouv réseau**	**Renou**	**Supprimé**	**Extension Diverses**
3 Maines / champs du moulin	Cubnezais	125 PVC	0		485		
RD670	St Michel de Fronsac	250 FONTE	0		213		
Au Roi des Joncs	Peujard	250 FONTE	0		660		
4 Mas	Verac	90 PVC	0		350		
Terres Noires - RD249	Cezac	110 PVC	0		748		
Rue Adrien Niaud	Cézac	63 PVC	0		170		
Les Seugues	Cézac	63 PVC	180	180			
Pont de Girard	Galgon	300 FONTE	0		125		
Route des châteaux	Virsac	75 PVC	0		515		
Chasseigne	Saint Laurent d'Arce	63 PVVC	229	229			
Magrigne – RD 737/137	Saint Laurent d'Arce	90 PVC	0		800		

Rue de l'école	Saint Genès de Fronsac	125 PVC	0		510		
Peytourin	Marsas	-	0			900	
Peytourin	Marsas	75 PVC	0		255	25	
Rond-point RD18 Collège	Marsas	125 FONTE/PVC	0		53		
A la longue	Saillans	125 PVC	0		90		
Route de Pont au Pin	Cavignac	63 PVC	0		530		
Rue de la Nauve	Cavignac	63 PVC	0		330		
Chemin de Bellegarde	Villegouge	63 PVC	0		500		
Les Agriaires	Tarnès	75 PVC	0		135		
Palua	Fronsac	110 PVC	0		100		
Reden	Saint André de Cubzac	63 PVXC	130	130			
Chemin de Peyrot	Saint André de Cubzac	125 FONTE/PVC	0		1130		
Chemin de la Moulière	Saint André de Cubzac	40 PEHD	0		315		

Total			
Extension Nouv réseau	Renou	Supprimé	Extension Diverses
539	8014	925	0

Communes	Nom et adresse du Lotissement	Linéaire réseau AEP (m)	Nombre branchement AEP
AUBIE ET ESPESSAS	**Lotissement Les Jardins d'Espessas**	440	25
	Rue Fond d'Aubert		
CUBNEZAIS	**Lotissement Le Domaine de la Croix de Merlet**	460	22
	Rue des Mésanges		
CUBZAC LES PONTS	**Lotissement Les Côteaux de Mastas**	386	11
	Allée des vignes		
SAINT ANDRE DE CUBZAC	**Extension ZAC de Bois Milon**	970	65
	- Rue Alice Guy		
	- Rue Lucie Dillon		
	- Rue Berthe Morisot		
	- Rue Jeanne Barret		
	Lotissement l'Ecrin du Plantey	180	20
	Rue Alexandre Nicolaï - Chemin de Patoche		

MARSAS	**Lotissement Les Vignes** Rue Jean de Combret	271	6
GAURIAGUET	**Lotissement de la Muscadelle** Impasse Baillargeau - Allée de la Muscadelle	182	7
PRIGNAC ET MARCAMPS	**Lotissement Chemin de Saint André** Chemin de Guit	253	11
SAINT LAURENT D'ARCE	**Lotissement Les Faures** Route des Faures	139	10
TOTAL		**3 281**	**177**

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est défini par le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de conduites renouvelées au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées.

Récapitulatif des travaux réceptionnés	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne sur 5 ans
Renouvellement de branchements (nb)	35	38	32	171	240	103
Extensions de réseaux (km)	3.624	3.423	3.806	3.48	3.82	3.631
Renouvellement de réseaux (km)	4.292	6.83	2.248	4.631	8.014	5.203

IP 107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Indicateurs des réseaux de distribution	2020	2021
Linéaire total du réseau de distribution (km)	807.767	811.587
Taux moyen d'extension du réseau (%)	0.37%	0.45%
Taux moyen de renouvellement du réseau (%)	0.50%	0.64%

IV-6 Les réponses aux DT-DICT

Gestion des DICT	2020	2021	Evolution
Nombre de DICT traitées :	539	700	29.9%
Nombre d'ATU traitées :	62	31	-50.0%
Nombre de DT traitées	648	666	2.8%
Nombre de DT-DICT traitées :	886	868	-2.0%
Nombre de DICT émises :	3	3	-
Nombre d'ATU émises :	254	321	26.4%
Nombre de DT émises	286	291	1.7%
Nombre de DT-DICT émises :	4	6	50.0%

V – LA SURVEILLANCE ET QUALITE DE L'EAU

VI-1 Réglementation en vigueur

Le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001 retranscrit en droit français les directives européennes relatives à la qualité des eaux de boisson. Ce décret est codifié, pour l'essentiel, aux articles R.1321-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Dans le cadre de ce décret, plusieurs types de contrôles sont réalisés au cours de l'année :

- Le contrôle sanitaire : programme d'analyses défini par arrêté préfectoral et dont le suivi est assuré par l'ARS de la Nouvelle Aquitaine,

- Le suivi quotidien du taux de désinfectant sur les installations de traitement, ainsi que des mesures aléatoires sur réseau de distribution et un programme d'auto-surveillance réalisés par SOGEDO.

Pour mesurer la qualité de l'eau, on distingue deux types de paramètres définis par ce décret :

Limites de qualité : ces limites sont fixées pour des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. C'est à partir de ces paramètres que l'on juge de la qualité de l'eau distribuée.

Références de qualité *:* ce sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau. Les substances concernées, sans incidence sur la santé aux teneurs habituellement observées dans l'eau, peuvent mettre en évidence une présence importante d'un paramètre au niveau de la ressource et/ou un dysfonctionnement des installations de traitement. Ces paramètres sont nos références dans le travail de terrain.

VI-2 Analyses réalisées dans l'année

L'ensemble des analyses ARS est effectué par le Laboratoire Départemental de la Gironde. L'autosurveillance Sogedo est réalisée par LPL.

Type	Nom de l'installation	Nombre d'analyses réalisées	
		ARS	SOGEDO
Ressource	Le Doret 1 bis - St André de Cubzac - exhaure	0	0
Ressource	Le Doret 2 - St André de Cubzac - exhaure Le Doret 2	0	0
Ressource	Pont de Girard 2 - Les Billaux - exhaure	0	0
Ressource	Palu de Rabi 3 - Les Billaux - exhaure	0	0
Ressource	Palu de Rabi Girard - Les Billaux - exhaure	1	0
Ressource	Salignac - Salignac - Eau brute Forage	1	0
Ressource	La Brauge - Peujard - exhaure	0	0
Production	Pont de Girard - Les Billaux - sortie de station	6	12
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - sortie de station	7	12
Production	Pont de Girard - Les Billaux - bache de stockage	0	0
Production	La Brauge - Peujard - bache de stockage	0	1
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - bache de stockage	0	0
Production	Salignac - Salignac - Sortie station	9	12
Production	La Brauge - Peujard - sortie de station	7	11
Distribution	Chez les abonnés	104	63
TOTAL		**135**	**111**

VI-3 Suivi de la qualité bactériologique

Elle est évaluée par la recherche de germes dont la présence dans l'eau révèle une contamination d'origine fécale.
La présence de ces germes test de contamination fécale dans l'eau de consommation témoigne d'un risque sanitaire microbiologique susceptible d'engendrer des pathologies.

Analyses bactériologiques réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire ARS

Type	Nom de l'installation	Nombre d'analyses	Nombre de dépassement en limites de qualité	Nombre de dépassement des références de qualité
Ressource	Le Doret 1 bis - St André de Cubzac - exhaure	0	0	0
Ressource	Le Doret 2 - St André de Cubzac - exhaure Le Doret 2	0	0	0
Ressource	Pont de Girard 2 - Les Billaux - exhaure	0	0	0
Ressource	Palu de Rabi 3 - Les Billaux - exhaure	0	0	0
Ressource	Palu de Rabi Girard - Les Billaux - exhaure	1	0	0
Ressource	Salignac - Salignac - Eau brute Forage	1	0	0
Ressource	La Brauge - Peujard - exhaure	0	0	0
Production	Pont de Girard - Les Billaux - sortie de station	5	0	1
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - sortie de station	5	0	0
Production	Pont de Girard - Les Billaux - bache de stockage	0	0	0
Production	La Brauge - Peujard - bache de stockage	0	0	0
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - bache de stockage	0	0	0
Production	Salignac - Salignac - Sortie station	7	0	0
Production	La Brauge - Peujard - sortie de station	6	0	1
Distribution	Chez les abonnés	96	0	0
TOTAL		**121**	**0**	**2**

Analyses bactériologiques réalisées dans le cadre de l'autosurveillance Sogedo

Type	Nom de l'installation	Nombre d'analyses	Nombre de dépassement en limites de qualité	Nombre de dépassement des références de qualité
Ressource	Le Doret 1 bis - St André de Cubzac - exhaure	0	0	0
Ressource	Le Doret 2 - St André de Cubzac - exhaure Le Doret 2	0	0	0
Ressource	Pont de Girard 2 - Les Billaux - exhaure	0	0	0
Ressource	Palu de Rabi 3 - Les Billaux - exhaure	0	0	0
Ressource	Palu de Rabi Girard - Les Billaux - exhaure	0	0	0
Ressource	Salignac - Salignac - Eau brute Forage	0	0	0
Ressource	La Brauge - Peujard - exhaure	0	0	0
Production	Pont de Girard - Les Billaux - sortie de station	12	0	0
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - sortie de station	12	0	0
Production	Pont de Girard - Les Billaux - bache de stockage	0	0	0
Production	La Brauge - Peujard - bache de stockage	1	0	0
Production	Doret 2 - St André de Cubzac - bache de stockage	0	0	0
Production	Salignac - Salignac - Sortie station	12	0	0
Production	La Brauge - Peujard - sortie de station	11	0	0
Distribution	Chez les abonnés	37	0	2
TOTAL		**85**	**0**	**2**

Détail des dépassements de limite de qualité :

- Pas de dépassements en 2021

Les dépassements de références de qualité sont dus à la présence ponctuel de germes revivifiables à 36°C lors des prélèvements.

VI-4 Suivi de la qualité physico-chimique

La qualité physico-chimique de l'eau est déterminée par 5 familles de paramètres :

- examen physique-chimique (équilibre calco-carbonique, Turbidité, conductivité, éléments minéraux, métaux, composés azotés, oxygène et matière organique),
- composés organiques (HAP, COV),
- pesticides,
- sous-produits de désinfection (THM, chlorite et bromate),
- radioactivité.

– **Chlorure de Vinyle Monomère CVM :**

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un gaz inorganique, incolore à température ambiante. C'est un composé chimique purement synthétique n'existant pas à l'état naturel qui a été utilisé avant 1980 dans la fabrication des canalisations en PVC. Le relargage résiduel de CVM de ces canalisations peut entrainer la présence de ce gaz dans l'eau potable.
Le relargage de CVM peut dépendre des facteurs suivants : la température de l'eau, l'âge de la canalisation, le temps de séjour de l'eau dans les canalisations. Il est donc difficile de prédire les zones présentant de fortes teneurs en CVM.
Dernièrement l'ARS a établi un programme de surveillance des CVM sur l'ensemble des réseaux.
La limite de qualité du paramètre CVM est de 0,5 µg/L.
Si des CVM sont présents dans les réseaux, les solutions sont :

- purges manuelles,
- purges automatiques,
- renouvellement de la canalisation (seule solution qui règle le problème définitivement).

Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire ARS

Famille	Ressource	Production	Distribution	Nombre de dépassement en limites de qualité	Nombre de dépassement des références de qualité
Examen physico-chimique	2	29	104	1	49
Composés organiques	2	8	4	0	0
Pesticides	2	4	0	0	0
Sous-produits de désinfection	0	8	5	0	0
Radioactivité	0	0	0	0	0

Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées dans le cadre de l'autosurveillance Sogedo

Famille	Ressource	Production	Distribution	Nombre de dépassement en limites de qualité	Nombre de dépassement des références de qualité
Examen physico-chimique	0	48	37	0	1
Composés organiques	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0
Sous-produits de désinfection	0	0	26	7	7
Radioactivité	0	0	0	0	0

Détail des dépassements de limite de qualité :

Prélevé le 19/08/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 8,5 µg/L
Prélevé le 19/08/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 1,4 µg/L
Prélevé le 19/08/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 1,6 µg/L
Prélevé le 02/09/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 0,75 µg/L
Prélevé le 02/09/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 0,54 µg/L
Prélevé le 02/09/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 0,53 µg/L
Prélevé le 30/09/2021 - Pas de Contre-analyse / Chlorure de vinyl monomère = 3,1 µg/L

L'ensemble des réseaux présentant des valeurs de CVM > 0,5 µg/l seront renouvelés par le SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais durant l'année 2022.

VI-5 Synthèse générale

- Pour l'année 2021, deux analyses n'ont pas respecté les références de qualité bactériologiques et quatre analyses n'ont pas respecté les références physico-chimiques.
- 100 % des analyses réalisées sont conformes vis à vis des limites de qualité bactériologique.
- En dehors des chlorures de vinyle monomère 100 % des analyses réalisées sont conformes vis à vis des limites de qualité physico-chimique.

Les dépassements des références qualité sont essentiellement dus à un caractère ponctuellement agressif des eaux sorties productions.

La campagne de prélèvement pour analyses CVM a été réalisée avec un nouveau protocole de l'ARS et du SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais.
Elle a permis de mettre en évidence des non-conformités sur les communes de Villegouge et de Lalande de Fronsac.
Le renouvellement des tronçons a été programmé par le syndicat.
Un plan d'échantillonnage lié aux CVM a été mis en place jusqu'en 2022.

Les seules gênes constatées par les abonnés interviennent lors de manœuvres ponctuelles sur le réseau de distribution (réparation de conduites, utilisation de poteaux d'incendie) où des éléments accumulés dans les canalisations sont remis en suspension. Ces désagréments sont résorbés par des purges du réseau menées par nos services.

L'eau distribuée est moyennement minéralisée. Elle est considérée comme légèrement agressive.

VI – FACTURATION ET BILAN FINANCIER

VI-1 Tarif pour une consommation de 120 m3/an

INDICATEURS FINANCIERS
SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS
SIMULATION DE FACTURE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3

Service de l'eau potable	QUANTITE	P.U.			MONTANT HT	
		01/01/21	01/01/22	Ecart %	01/01/21	01/01/22
SOGEDO EXPLOITATION						
Prime Fixe (pour l'année)	1	**26.280 €**	**27.460 €**	4.5%	26.28 €	27.46 €
Consommation (m3)	120	**0.4991 €**	**0.5220 €**	4.6%	59.89 €	62.64 €
COLLECTIVITE						
Prime Fixe (pour l'année)	1	**12.000 €**	**12.000 €**	0.0%	12.00 €	12.00 €
Part Collectivité (m3)	120	**0.410 €**	**0.410 €**	0.0%	49.20 €	49.20 €
TIERS						
Agence de l'Eau - Prélèvement (m3)	120	**0.089 €**	**0.084 €**	-6.1%	10.68 €	10.03 €
Agence de l'Eau - Lutte contre la Pollution (m3)	120	**0.330 €**	**0.330 €**	0.0%	39.60 €	39.60 €
TVA		5.50%	5.50%	0.0%	10.751 €	10.936 €
MONTANT TTC DE LA FACTURE				1.0%	**207.79 €**	**209.78 €**
MONTANT TTC DU M3 HORS PRIME FIXE				2.4%	**1.403 €**	**1.436 €**
MONTANT TTC DU M3 AVEC PRIME FIXE				1.0%	**1.73 €**	**1.75 €**

VI-2 Facturation

Tous les ans, les abonnés reçoivent deux factures :

- une première en Mai et Juin correspondant à une estimation de leur consommation
- une seconde en Novembre et Décembre basée sur la relève des compteurs.

Gestion des Abonnés	2020	2021	Evolution
Facturation :			
Nb Factures émises :	53 110	54 535	2.7%
Relances :			
Nb Relances simples :	8 498	9 865	16.1%
Nb de relances majorées :	3 321	5 632	69.6%
Contentieux :			
Nombre :	303	1 178	288.8%
Montant (part fermière)	152 284 €	327 416 €	115.0%
Difficultés de paiement rencontrées :			
Nombre d'échéancier accordés :	598	652	9.0%
Montants accordés :	172 482 €	174 637 €	1.2%
Charte solidarité :			
Nombre de dossiers présentés :	147	127	-13.6%
Nombre de dossiers acceptés :	36	32	-11.1%
Montant (part Sogedo) :	4 689 €		-100.0%

Taux de réclamations	2020	2021
Nombre de réclamations écrites	79	37
Nombre d'abonnés	24 181	34 611
Taux de réclamations / 1000 abonnés	**3.27**	**1.07**

VI-3 Situation sur l'exercice

SOGEDO s'emploie à effectuer les démarches nécessaires afin de procéder au recouvrement des factures émises auprès des usagers.

Le tableau suivant est un récapitulatif des créances non soldées au 31 décembre portant sur l'année précédente :

Exercice précédent	2020	2021
Nombre de factures émises N-1 :	52 851	53 110
Nombre de factures non soldées N :	1 462	1 528
Montant facturé l'année précédente (N-1) - en € TTC :	5 087 216	5 069 624
Montant impayé au 31/12/19 (N) :	119 639 €	120 302 €
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente :	**2.35%**	**2.37%**

Observations : Le montant facturé au titre de l'exercice précédent comprend l'intégralité de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, et la TVA liée à ces postes.

VI-4 Ecrêtements et dégrèvements

Selon les justifications apportées par les abonnés attestant d'incidents exceptionnels sur leurs installations intérieures, SOGEDO a procédé à des rabais exceptionnels, dont une synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous concernant la part fermière :

Demandes de dégrèvements	2020	2021
Nombre de dossiers traités	7	4
Volume total dégrevé (m3) :	8 633	9 376
Montant global du dégrèvement en € (part gestion) :	4 274 €	4 698 €

Demandes d'écrêtements	2020	2021
Nombre de dossiers traités	159	85
Volume total écrêté (m3) :	47 994	20 168
Montant global du écrêtement en € (part gestion) :	23 945 €	10 165 €

Liste des écrêtements accordés par commune au cours de l'année :

Communes	Nombre de dossiers	Volumes écrêtés (en m³)	Montant HT
ASQUES	1	17	8.51
AUBIE ET ESPESSAS	2	428	214.62
CADILLAC EN FRONSADAIS	5	570	286.67
CAVIGNAC	1	88	44.22
CEZAC	3	1074	540.5
CUBNEZAIS	1	350	175.43
CUBZAC LES PONTS	7	730	367.03
FRONSAC			
GALGON	6	693	347.47
GAURIAGUET	1	10	4.99
LA LANDE DE FRONSAC	2	265	134.43
LA RIVIERE			
LUGON ET L ILE DU CARNAY	3	751	381.58
MARSAS			
MOUILLAC			
PERISSAC	1	1375	689.57
PEUJARD	1	74	37.21
SAILLANS	1	602	307.48
ST AIGNAN			
ST ANDRE DE CUBZAC	35	4989	2498.32
ST ANTOINE			
ST GENES DE FRONSAC			
ST GERMAIN DE LA RIVIERE			
ST GERVAIS	1	263	131.76
ST LAURENT D ARCE	1	94	47.23
ST MICHEL DE FRONSAC	1	1770	886.77
ST ROMAIN LA VIRVEE	3	2497	1256.49
SALIGNAC	1	128	64.25
TARNES			
VERAC	1	39	54.46

VI-5 Compte rendu financier

VI-5-1 Présentation du CRF

Le compte rendu financier ci-joint est établi en application des dispositions des articles R3131-3 et suivant du Code de la commande publique et qui fait obligation au concessionnaire d'un service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service délégué. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués et ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente est systématiquement indiquée.

VI-5-2 Modalités d'établissement du CRF et composantes des rubriques

Le CRF regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

Les produits :

Exploitation du service :

Le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part délégataire) se rapportant à l'exercice. Il est fait, dans la mesure du possible, la différence entre le montant total des abonnements et le montant total des m3 vendus. Conformément à la règlementation des entreprises privées, ce montant comprend une part de provision afin rapprocher le chiffre d'affaires à l'année calendaire concernée.

Vente d'eau en gros :

Les recettes de l'exploitant provenant des ventes d'eau en gros à des collectivités voisines. Des conventions spécifiques régissent les modalités de facturations.

Collectivités et autres organismes publics :

Le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la collectivité délégante ainsi que les produits collectés pour le compte des organismes publics (Il s'agit essentiellement de la redevance prélèvement et de la taxe pollution destinées au financement des Agences de l'Eau ou bien de la redevance pour les VNF).

Travaux exclusifs :

Le montant total HT des travaux facturés réalisés par le centre d'exploitation dans le cadre du contrat, en application du bordereau des prix travaux. Il s'agit essentiellement de la création des branchements neufs et de leurs modifications.

Produits accessoires :

Les montants facturés conformément aux dispositions du contrat de délégation aux abonnés du service. Il s'agit essentiellement des frais d'accès au service, de relances et d'impayés et autres prestations.

L'ensemble des produits figurant au CRF résultent d'une affectation directe au contrat.

Les charges :

Il s'agit de l'ensemble des charges du service délégué. Elles sont composées de charges directes imputées directement au contrat et de charges indirectes réparties en fonction de différentes règles spécifiques. La structure de l'entreprise, avec une forte présence locale, permet une affectation des charges directement au contrat de façon largement prépondérante. Pour les charges indirectes, la répartition se fait au prorata de la valeur ajoutée pour les frais d'exploitation des centres d'exploitation locaux et les frais de structure généraux de l'entreprise et selon d'autres règles spécifiques pour les frais de véhicules, et les frais de facturation.

Salaires et charges :

Le coût de la rémunération des agents SOGEDO, incluant les salaires et charges sociales, les frais de déplacement et de formation professionnelle. Un dispositif de gestion des interventions permet une imputation au plus juste des agents en fonction des interventions effectives pour chaque contrat.
Ce poste comprend également les frais de personnel d'encadrement, de personnel technique en support et de personnel administratif extérieurs au centre d'exploitation mais qui interviennent spécifiquement sur le contrat.

Frais de Véhicule :

Composé du coût d'amortissement des véhicules, du carburant, des frais d'entretien, réparations et d'assurances, ces frais sont ventilés sur le contrat proportionnellement au nombre d'heures du personnel d'exploitation imputé au contrat. Ce poste subit d'importantes fluctuations compte tenu de la volatilité du prix des carburants, de la hausse constante du coût des réparations et des assurances.

Energie électrique :

Cette rubrique comprend le coût des contrats d'électricité et de gaz relatifs aux consommations énergétiques effectives de chaque site du périmètre du contrat. Chaque contrat d'énergie est imputé individuellement au contrat grâce une base de données détaillée. Cet outil permet un suivi rigoureux des puissances atteintes, de l'évolution des consommations énergétiques et des éventuelles pénalités (énergie réactive et dépassements). Chaque année une analyse des ajustements de puissance et d'option tarifaire nécessaires est réalisée afin d'optimiser au mieux ce poste de charge important. Ces optimisations permettent d'assurer un dimensionnement des contrats au plus proche du besoin sur site. De plus, SOGEDO travaille en collaboration avec son fournisseur d'énergie et se fait accompagner afin d'assurer une veille régulière du marché de l'énergie et d'orienter sa stratégie d'achat. Cette démarche permet de limiter, en partie seulement, la hausse constante et importante du coût de l'énergie constaté ces dernières années.

Achats d'eau en gros :

Cette rubrique comprend le coût réel des achats d'eau en gros nécessaires aux besoins du service.

Produits de traitement :

Il s'agit des coûts exclusifs des produits entrant dans les process de production d'eau potable du contrat.
Ce poste comprend également les charges induites par la location des bouteilles de chlore et autres contenants consignés.

Analyses :

Le coût annuel des analyses d'eau réalisées dans le cadre des programmes suivants :

- Programme d'analyses réglementaires réalisé par les services de l'ARS. Les factures étant envoyées et prises en charge par l'exploitant.
- Programme d'analyses d'autocontrôle, réalisé par et à l'initiative du délégataire.

Liaisons télécommunications :

Ce poste comprend les frais des lignes téléphoniques nécessaires à la gestion et à la supervision des sites. On y retrouve le coût des lignes traditionnelle RTC, des lignes spécialisées et des lignes GSM et GPRS.

Entretien des ouvrages de production :

L'ensemble des charges liées à l'entretien des ouvrages de production comprenant les éléments suivants : petites fournitures d'entretien (graisses, huiles, petits consommables), le coût des locations d'engin, de l'entretien des espaces verts, les vérifications réglementaires (contrôles normatifs : électriques, anti-bélier, extincteur, équipements de levages) le contrôle et le remplacement des petits équipements de traitements (sonde de mesures, petites fournitures chloration), consommables pour l'entretien des réservoirs etc..

Entretien et réparations des réseaux et branchements :

Ce poste de charge comprend les éléments suivants :

- Sous-traitance : prestations de sous-traitance des entreprises extérieures (terrassement, réfection de chaussée etc.) ;
- Les fournitures réseaux et branchements : pièces de réparations, canalisations, vannes, équipements hydrauliques et de régulations et consommables divers ;
- La location de matériel de chantier.

Le service Achats de SOGEDO optimise de façon permanente les coûts des fournitures et de la sous-traitance, malgré la hausse constante des matières premières. Cette optimisation fait bénéficier à chaque collectivité de l'effet de masse de l'entreprise.

Travaux facturables :

Ce poste comprend les éléments nécessaires à la réalisation des travaux neufs exclusifs :

- Sous-traitance : prestations de sous-traitance des entreprises extérieures (terrassement, réfection de chaussée etc.)
- Les fournitures réseaux et branchements : canalisations, vannes, équipements hydrauliques, pièces pour les branchements, regard, compteurs neufs…
- La location de matériel de chantier.

Amortissements du matériel d'exploitation et immobilisation :

Sont regroupés dans cette rubrique :

- L'ensemble des amortissements des équipements propriété de SOGEDO qui sont utilisés localement pour l'exécution du contrat. On y retrouve l'amortissement des matériels de chantier, outillages mais également du matériel de bureau de l'agence locale (mobilier, équipement, matériel informatique et télécommunication).

- Une quote-part des immobilisations des équipements des services généraux de Sogedo est reventilés grâce à la clé de la valeur ajoutée.
- L'amortissement du parc compteurs, lorsque SOGEDO en est propriétaire, se retrouve dans ce compte. Il n'y a pas de charge d'amortissement des compteurs lorsque ceux –ci sont propriété de la collectivité.
- L'amortissement des équipements financés sur les ouvrages par SOGEDO dans le cadre des obligations du contrat. Ces équipements sont considérés comme des biens de retour et ils sont amortis sur la durée restante du contrat.

Dépenses au titre du renouvellement contractuel :

Ce paragraphe regroupe l'ensemble des charges liées au renouvellement des ouvrages. Il existe trois notions de gestion du renouvellement. Les règles sont fixées dans le contrat de délégation. Pour un même contrat, il peut y avoir plusieurs règles de gestion du renouvellement en simultané et suivant la nature des équipements.

- **Garantie de renouvellement :** Le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service.

- **Programme de renouvellement :** Il s'agit des engagements pris contractuellement par le délégataire sur un programme défini dans le compte d'exploitation. Les opérations font souvent l'objet d'un lissage sur la durée du contrat. S'agissant d'un engagement ferme, le délégataire est tenu de réaliser ces travaux avant la fin du contrat sous peine de compensation financière en fin de contrat.

- **Compte de renouvellement :** Une dotation annuelle est calculée selon les règles définies au contrat de délégation. Ce montant est versé au crédit d'un compte et l'ensemble des opérations de renouvellement vient s'inscrire au débit de celui-ci. Un décompte contractuel est réalisé chaque année afin de suivre la bonne tenue et respect des engagements du délégataire. Il est porté annuellement le montant effectif des dépenses de l'exercice dans le compte rendu financier.

Dans un objectif de lisibilité, nous avons détaillé le renouvellement selon 4 rubriques : renouvellement électromécanique, réseaux, branchements et compteurs.

Les montants figurant au titre des dépenses de renouvellement affectés au CRF sont les dépenses effectives au cours de l'exercice considéré. Les dépenses de renouvellement sont donc susceptibles d'évoluer fortement d'un exercice à l'autre selon les travaux réalisés.

Facturation, encaissement et contentieux :

Ce poste de charges regroupe les dépenses des services de facturation de SOGEDO : préparation, traitement et impression des factures, 1ere relance, 2ème relance (y compris les frais d'entretien des équipements informatiques, d'impression, de mise sous pli), frais d'affranchissement et d'expédition, frais du service de recouvrement et de la gestion des contentieux. L'ensemble de ces charges est réparti sur chaque contrat proportionnellement au nombre d'abonnés du contrat.

Frais locaux d'exploitation :

Il s'agit de l'ensemble des frais de l'agence locale de rattachement : location, entretien du bâtiment, entretien du matériel informatique et téléphonique, lignes téléphoniques et informatiques dédiées, et toutes autres charges des bâtiments nécessaires à son fonctionnement et à l'accueil des usagers. L'ensemble de ces charges est réparti sur l'ensemble des contrats de délégations rattachés à l'agence locale.

Contribution Économique Territoriale (CET) et autres impôts :

La CET est due par les entreprises. Elle est constituée de :

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), calculée en fonction de la valeur ajoutée produite par l'entreprise ;
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), basée sur les biens soumis à la taxe foncière.

Cette rubrique comprend les éléments suivants :

- La CET relative aux ouvrages du service ;
- La CET relative aux biens propres de la société, affectés directement ou indirectement au service ;
- Les autres impôts éventuels sur le service à la charge du Délégataire.

Redevances et participations contractuelles :

Ce poste de charges comprend les éléments suivants éventuels :

- Frais de contrôle contractuels du service, lorsque la charge en incombe au délégataire.
- Autres redevances : essentiellement le montant des redevances d'occupation des domaines publics quand celles-ci sont à la charge du délégataire (redevances, départementales, SNCF, VNF, Autoroutes etc..).

Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste de charges comprend les éléments suivants :

- Redevances prélèvement et pollution reversées à l'Agence de l'eau.
- Redevance reversée à VNF, le cas échéant,
- Montant des produits collectés pour le compte de la collectivité délégante.

Dans un but de simplification, et compte tenu des périodes de reversement, le montant de ces charges est strictement égal au montant des recettes collectées pendant l'exercice civil.

Divers :

Ce poste, utilisé exceptionnellement est spécifique à certains contrats de délégation et peut comporter les charges suivantes :

- Annuité du fond de travaux concessif dans le cadre de contrat de concession.
- Dotation « exceptionnelle » spécifique à certains contrats de délégation.

Contribution des services centraux et recherche :

Il s'agit d'une quote-part de l'ensemble des charges de structures générales de la société SOGEDO dont les charges n'ont pu être imputées directement au contrat. Il s'agit essentiellement des services supports tels les services du personnel, comptabilité, achats, assurances, commerciaux, communication, sécurité, informatique et de direction. La répartition de ces charges est effectuée grâce à la clé de répartition dite à la valeur ajoutée sur l'ensemble des contrats de délégation de SOGEDO.

Impôts sur les sociétés :

Il s'agit du montant de l'impôt sur les sociétés acquitté par SOGEDO. Le calcul est normatif et basé sur le montant d'imposition des entreprises en vigueur pour l'exercice concerné.

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION

Année : 2021
Département : Département Gironde
Centre : Centre de Saint André de Cubzac (C60)
Contrat : S.I.A.E.P.A. du CUBZADAIS FRONSADAIS (C6080000)

En €uros

Libellé	2021
PRODUITS	
Exploitation du service	2 064 182
Part fixe (abonnements)	673 186
Part Consommations	1 390 997
Vente en gros	0
Collectivités et autres organismes publics	2 526 196
Travaux attribués à titre exclusif	504 265
Produits accessoires	239 729
TOTAL DES PRODUITS	5 334 372
CHARGES	
Salaires et Charges	797 264
Exploitation	777 326
Travaux	19 937
Frais de Véhicule	70 045
Exploitation	69 650
Travaux	394
Energie électrique	242 452
Achats d'Eau en gros	0
Produits de Traitement	50 786
Analyses	19 078
Liaisons Télécommunication	5 412
Entretiens et réparations des ouvrages de Production	44 215
Entretiens et réparations des Réseaux, Branchements,	115 317
Travaux Facturables	436 664
Amortissements du matériel d'exploitation et Immobilisations	115 332
Amortissements matériel SOGEDO	37 265
Immobilisations incorporelles	30 816
Amortissement du parc compteurs (si propriété Sogedo)	47 251
Dépenses au titre du renouvellement contractuel	94 043
Renouvellement Electromécanique	69 161
Renouvellement Réseau	0
Renouvellement Branchements	0
Renouvellement compteurs	24 882
Facturation, Encaissements, Contentieux	168 074
Frais locaux d'exploitation	134 173
Impôts et Contribution Economique Territoriale	47 782
Contribution Economique Territoriale ouvrages	0
Contribution Economique Territoriale bureaux	47 782
Autres impôts et taxes (Fonciers)	0
Redevances et Participations Contractuelles	6 659
Frais de Contrôle	0
Autres Redevances (Occupation Domaine Public)	6 659
Collectivités et autres organismes publics	2 526 196
Divers	7 863
Contribution des services centraux et recherche	301 588
TOTAL DES CHARGES	5 182 941
RESULTAT AVANT IMPOT	151 431
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	50 477
RESULTAT	100 954

VII – LES PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS

VII- 1- Stations de production

Stations de production de Dorêt et des Billaux : Sécurisation de l'alimentation électrique

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du syndicat, l'installation de groupe électrogène permettrait d'assurer la continuité de service sur ces sites.

Les stations de Salignac et de Peujard sont déjà équipées de groupes électrogènes.

VII- 2- Réseau

Sectorisation : Secteur 18

Lors du bilan avec la CATEP, le secteur 18 a été mis en évidence comme prioritaire dans la recherche de fuites.

Il serait intéressant de scinder en 2 parties le secteur 18 en l'équipant d'un débitmètre sur la conduite entre St Germain la Rivière et la Rivière.

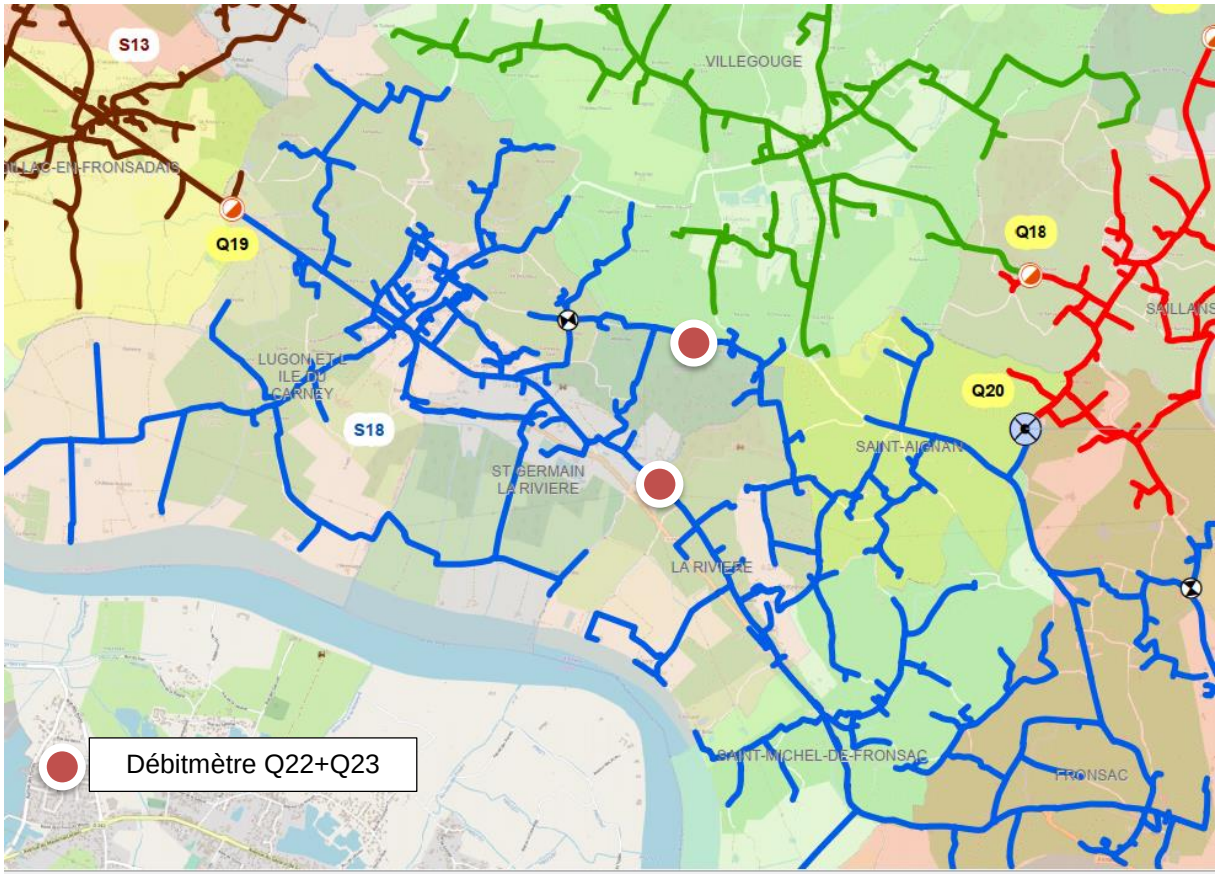

Installation vanne pilotée et d'un débitmètre entre les réservoirs de Marcenais et de Cavignac

Depuis plusieurs années, nous constatons en période estivale que la zone alimentée par le château d'eau de Cavignac nécessite le secours du réservoir de Marcenais.

Cette opération se fait manuellement sous la surveillance d'un technicien.

L'installation d'une vanne électrique (voir plan ci-dessous) permettrait de piloter à distance et de sécuriser le remplissage du réservoir de Cavignac.

L'installation d'un débitmètre se fera en complément pour comptabiliser les volumes transférés.

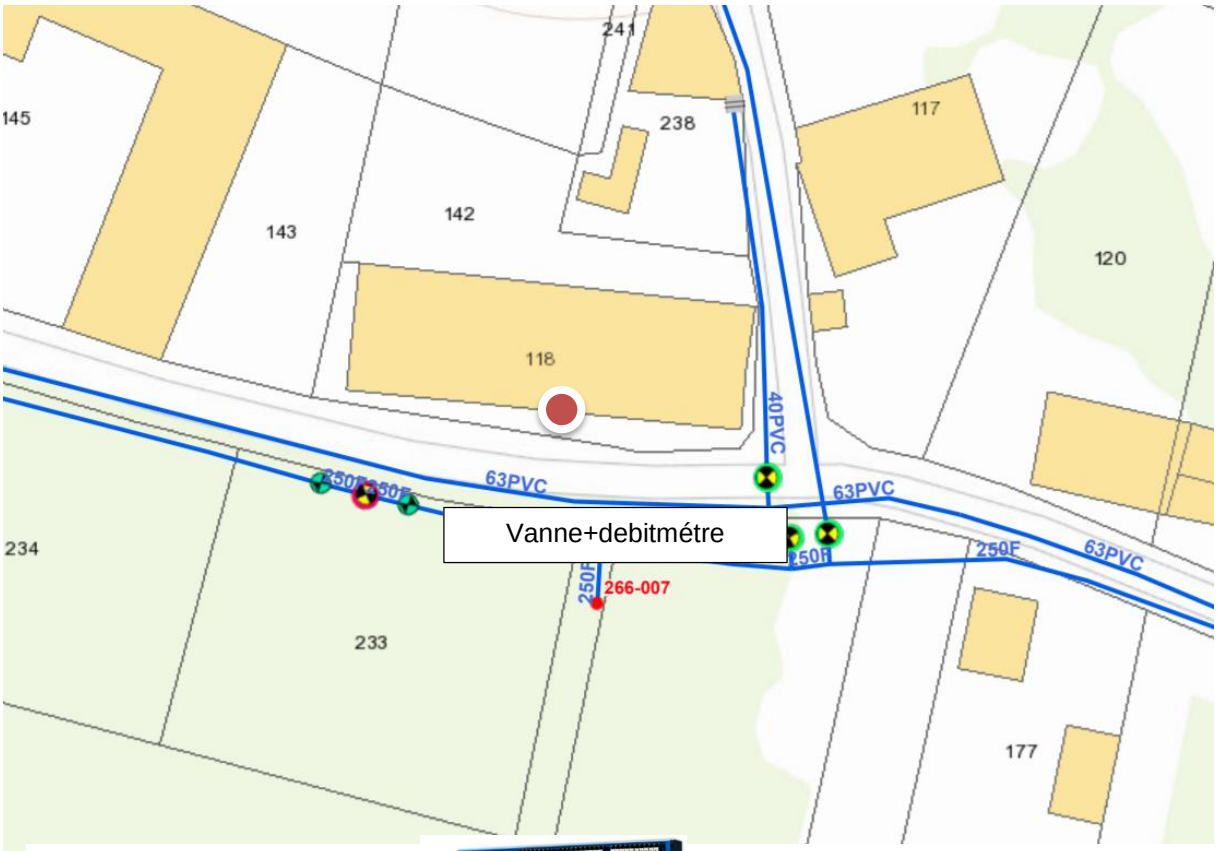

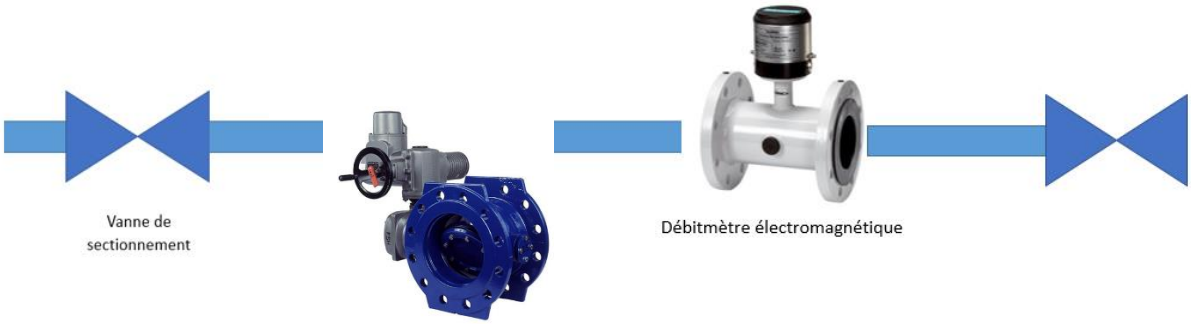

VII- 3- Compteurs

Mise en œuvre de solutions de relève à distance

En complément de la relève manuelle visuelle effectuée par nos agents sur le territoire du Syndicat, nous vous proposons d'équiper l'ensemble des compteurs des abonnés de modules de communication (ondes radio).

2 types de technologie sont possibles :

- la radio relève : relève piétonne à distance avec déplacement d'un agent à proximité mais sans accès physique direct à l'habitation,

- la télérelève : relève à distance relayée par un réseau radio fixe à déployer, sans déplacement d'un agent.

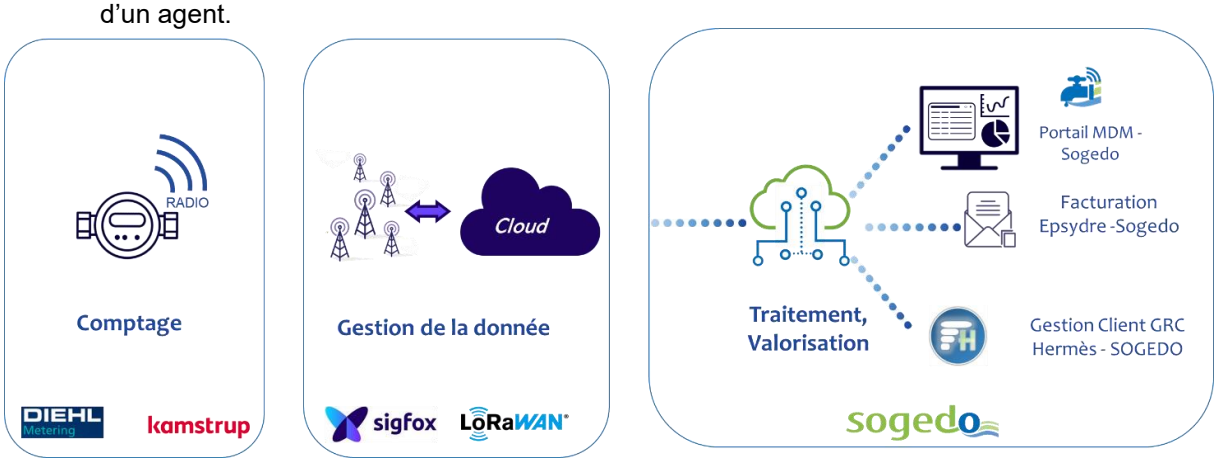

En fonction de la solution retenue, la collecte des données pourra être journalière dans le cas de la télérelève.
Cela permettra d'apporter de nouveaux services à la Collectivité, avec un meilleur suivi du fonctionnement du réseau et des données de consommation par secteur.
Les abonnés pourront mieux suivre leur consommation et être alertés en cas de situation anormale (fuites…..)

Nous restons à votre entière disposition pour détailler avec vous spécifiquement sur votre territoire, ces 2 optimisations possibles de la relève, leurs avantages respectifs ainsi que les conditions et délais de mise en œuvre.

ANNEXE 1

Détail des interventions sur le réseau

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
8	30/06/2021	st antoine	3 rue d'artiguelongue	Branchement	25	PVC
11	04/01/2021	st andre de cubzac	rue dantagnan	Canalisation	100	Fonte
15	06/01/2021	galgon	1 route de cavignac	Canalisation	110	PVC
15	07/01/2021	galgon	10 rue jean milhade	Canalisation	60	Fonte
16	08/01/2021	cubzac les ponts		Branchement		PE
15	12/01/2021	galgon	8 rue pasquot	Canalisation	60	Fonte
2	13/01/2021	Cavignac	rue papon	Canalisation	60	Fonte
18	14/01/2021	lugon et l'ile du carnay		Canalisation		Fonte
2	14/01/2021	cubnezais	80 canton nord	Canalisation	50	PVC
19	15/01/2021	saillans	LIEU DIT FAURE	Canalisation	60	Fonte
11	18/01/2021	st andre de cubzac	rue gombaud	Canalisation	50	PVC
11	21/01/2021	st andre de cubzac	17 rue hubert de l'isle	Canalisation	300	Fonte
13	22/01/2021	la lande de fronsac		Branchement		PVC
19	22/01/2021	saillans	lieu dit fraiche	Canalisation	40	PVC
8	10/11/2021	st antoine	66 rue d'artiguelongue	Branchement	100	Fonte
18	05/03/2021	st genes de fronsac	rue des ecoles	Canalisation	100	Fonte
2	26/01/2021	cavignac	rue de tessoneau	Canalisation	60	Fonte
15	27/01/2021	galgon	75 route de verac	Branchement	25	PVC
11	04/02/2021	st andre de cubzac	chemin de ransat	Canalisation	50	PVC
18	22/06/2021	st genes de fronsac	boucher	Branchement	75	PVC
18	19/04/2021	st germain de la riviére	13 route de la dordogne	Canalisation	63	PVC
18	15/02/2021	lugon et l'ile du carnay	10 rue montesquieu	Branchement	25	PVC
13	16/02/2021	la lande de fronsac		Canalisation	50	PVC
3	25/01/2021	st gervais	rue des vignerons	Canalisation	90	PVC
4	19/02/2021	peujard				
3	04/02/2021	st gervais	rue des platanes	Canalisation	50	PVC
11	23/02/2021	st andre de cubzac	1010 chemin de bois milon	Branchement	20	PVC
19	23/02/2022	saillans	route de la mairie	Branchement	25	PVC
10	23/02/2021	perissac	2 lavergne sud	Canalisation	40	PVC
2	24/02/2021	cubnezais	9 rue de pillebourse	Branchement	25	PVC
15	24/02/2021	galgon		Canalisation		PVC

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
18	25/02/2021	fronsac	rue du cimetiere	Branchement	60	Fonte
13	26/02/2021	la lande de fronsac	44 route de landecotte	Canalisation	50	PVC
16	27/02/2021	cubzac les ponts	67 rue du port	Branchement	25	PVC
11	05/03/2021	st andre de cubzac	83 rue du commandant cousteau	Branchement	25	PVC
3	15/04/2021	st gervais	25 rue de lalande	Branchement	25	PVC
4	09/03/2021	peujard	rue de la brauge	Canalisation	50	PVC
15	10/03/2021	galgon	2 route de verac	Branchement	25	PVC
18	10/03/2021	la riviere	1 lieu dit la bosca	Branchement	32	PVC
9	12/03/2021	salignac				PVC
11	14/03/2021	st andre de cubzac	82 rue de la tour du pin	Canalisation	150	Fonte
7	18/03/2021	prignac et marcamps	chemin du moulin de landreau	Canalisation	63	PVC
2	22/03/2021	Cavignac	cavignac	Branchement	25	PVC
18	22/03/2021	fronsac	19 gros bonnet	Branchement	25	PVC
3	26/05/2021	st gervais		Canalisation	90	pvc
11	23/03/2021	st andre de cubzac	chemin du lavoir	Branchement	25	PVC
6	25/03/2021	marcenais	la jonquille	Canalisation	75	PVC
3	02/06/2021	st gervais	10 rue des platanes	Branchement	25	PVC
11	29/03/2021	st andre de cubzac		Canalisation	63	PVC
13	31/03/2021	la lande de fronsac	280 route du puy	Branchement	20	PVC
13	31/03/2021	la lande de fronsac		Canalisation	63	PVC
1	31/03/2021	cezac	1 lubat	Canalisation	50	PVC
11	02/04/2021	st andre de cubzac		Canalisation		PVC
3	29/06/2021	st gervais	24 rue georges brassens	Canalisation	110	PVC
4	07/04/2021	peujard		Canalisation	50	PVC
3	07/11/2021	st gervais	12 rue georges brassens	Canalisation	40	pvc
7	08/04/2021	prignac et marcamps	5 chemin du port d'espeau	Canalisation	75	PVC
19	09/04/2021	saillans	2 lieu dit le basque	Branchement	25	PVC
11	13/04/2021	st andre de cubzac	128 rue de la dauge	Branchement	25	PVC
15	14/04/2021	galgon	31 route de guitres	Canalisation	63	PVC
3	11/11/2021	st gervais	4 bis rue des platanes	Canalisation	50	pvc
3	26/11/2021	st gervais	route des lilas	Canalisation	63	pvc
3	24/03/2021	st laurent d'arce		Canalisation	50	PVC
11	16/04/2021	st andre de cubzac	13 cours georges clémenceau	Branchement	25	PVC
3	15/04/2021	st laurent d'arce	4 rue barreau	Branchement	25	PVC
18	19/04/2021	lugon et l'ile du carnay		Canalisation	63	PVC

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
11	20/04/2021	st andre de cubzac	7 rue emile dantagnan	Branchement	25	PVC
3	11/06/2021	st laurent d'arce		Canalisation		PVC
13	23/04/2021	la lande de fronsac	chemin du magne	Canalisation	25	PVC
18	24/04/2021	fronsac	36 chemin de l'isle	Canalisation	50	PVC
6	25/04/2021	marcenais	le moulin borgne	Branchement	25	PVC
9	27/04/2021	salignac	route de laubertrie	Branchement	25	PVC
15	28/04/2021	galgon	37 avenue fernand pillot	Branchement	25	PVC
11	28/04/2021	st andre de cubzac	allee bernard	Branchement	50	PVC
1	28/04/2021	cezac	rue de l eglise	Branchement	25	PVC
16	30/04/2021	cubzac les ponts	place de l'église	Branchement	25	PVC
18	30/04/2021	fronsac	loiseau	Branchement	25	PVC
18	30/04/2021	fronsac		Canalisation	50	PVC
4	01/05/2021	peujard	5 route de bracaud	Branchement	25	PVC
1	03/05/2021	cezac	château marinier	Branchement	25	PVC
11	03/05/2021	st andre de cubzac	70 chemin de terrefort	Branchement	25	PVC
7	06/05/2021	prignac et marcamps	rue du port d'espeau	Canalisation	75	PVC
4	06/05/2021	peujard		Canalisation	63	pvc
9	10/05/2021	salignac	65 avenue de la republique	Branchement	25	PVC
11	11/05/2021	st andre de cubzac	89 chemin de terrefort	Branchement	25	PVC
3	16/06/2021	st laurent d'arce	34 rue des grands thibauds	Canalisation	90	PVC
3	07/07/2021	st laurent d'arce	coudey	Canalisation	90	pvc
11	28/05/2021	st andre de cubzac	rue courreau	Branchement	25	PVC
11	28/05/2021	st andre de cubzac	chemin de plantier	Branchement	50	PVC
1	01/06/2021	cezac	berton	Branchement	63	PVC
3	05/08/2021	st laurent d'arce	10 rue des grands thibauds	Canalisation	90	pvc
18	17/02/2021	st michel de fronsac	1 port de perpignan	Canalisation	75	PVC
11	03/06/2021	st andre de cubzac	930 route de plagne	Branchement	25	PVC
9	06/07/2021	salignac		Canalisation	100	Fonte
18	07/06/2021	fronsac	rue du general d'amade	Branchement	25	PVC
11	07/06/2021	st andre de cubzac	14 rue constantin	Canalisation	90	PVC
8	07/06/2021	aubie et espessas	87 rue d'espessas	Branchement	25	PVC
11	07/06/2021	st andre de cubzac	rue dalzac	Canalisation	100	Fonte
4	09/06/2021	peujard	soulignac	Branchement	40	PVC
5	09/06/2021	marsas	peytourin	Branchement	25	PVC
16	09/06/2021	cubzac les ponts	42 rue de l'eglise	Branchement	25	PVC

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
15	11/06/2021	galgon	7 chemin de la nauze	Canalisation	63	PVC
18	04/04/2021	st michel de fronsac	lieu dit fongazan	Branchement	25	PVC
18	02/06/2021	st michel de fronsac	lieu dit nodin	Branchement	25	PVC
7	14/06/2021	prignac et marcamps	chemin des lurzines	Canalisation	63	PVC
7	15/06/2021	prignac et marcamps		Branchement	20	PVC
18	30/12/2021	st michel de fronsac	25 le bourg	Canalisation	100	Fonte
7	20/06/2021	prignac et marcamps		canalisation	80	Fonte
9	20/06/2021	salignac	avenue de la république	Canalisation	250	Fonte
15	21/06/2021	galgon	chemin de faribolle	Branchement	50	PVC
17	22/01/2021	st romain la virvée	route de pouluire	Canalisation	90	PVC
11	23/06/2021	st andre de cubzac	50 rue henri groues	Branchement	25	PVC
6	25/06/2021	marcenais	2 le grand bois	Canalisation	50	PVC
17	15/04/2021	st romain la virvée	38 rue de la chapelle	Branchement	20	PVC
17	16/09/2021	st romain la virvée	720 route de cadillac	Branchement	20	ACIER
11	01/07/2021	st andre de cubzac	225 route du bouilh	Canalisation	25	pvc
4	05/07/2021	peujard	9 impasse des chênes verts	Branchement	25	pvc
1	06/07/2021	cezac	seguin	Canalisation	63	pvc
8	06/07/2021	aubie et espessas	26 rue de la gruppe	Canalisation	100	Fonte
17	31/12/2021	st romain la virvée	route de chemin cours	Canalisation	63	pvc
4	13/07/2021	peujard	13 rue jean bernard	Canalisation	63	pvc
11	15/07/2021	st andre de cubzac	11 rue courreau	Branchement	25	pvc
11	20/07/2021	st andre de cubzac	21 rue georges brassens	Branchement	25	pvc
16	21/07/2021	cubzac les ponts	40 rue de l'église	Branchement	25	pvc
13	21/07/2021	cadillac en fronsadais	30 chemin de la rousserais	Branchement	40	pvc
11	21/07/2021	st andre de cubzac	chemin de bois milon	Branchement	20	pvc
16	22/07/2021	cubzac les ponts	rue de l'église	Branchement	25	pvc
7	26/07/2021	prignac et marcamps	le puy	Branchement	40	pvc
13	26/07/2021	cadillac en fronsadais	44 route de st romain	Branchement	25	pvc
9	27/07/2021	mouillac	bourguet	Canalisation	300	Fonte
14	21/04/2021	verac	10 brague	Canalisation	40	PVC
11	05/08/2021	st andre de cubzac	avenue de l'europe	Canalisation	160	pvc
4	06/08/2021	peujard	16 lieu dit jean bernard	Branchement	25	PVC
16	09/08/2021	cubzac les ponts	route de cubzac	Canalisation	50	PVC
11	10/08/2021	st andre de cubzac	avenue de l'europe	Canalisation	160	PVC
13	12/08/2021	la lande de fronsac	lotissement l'illot	Branchement	32	PVC

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
11	13/08/2021	st andre de cubzac	8 rue de la gare	Branchement	25	PVC
10	24/08/2021	perissac	1 la pradelle	Branchement	20	PVC
11	28/08/2021	st andre de cubzac	87 rue du commandant cousteau	Branchement	25	PVC
11	01/09/2021	st andre de cubzac	rue hubert de l'isle	Canalisation	300	Fonte
11	01/09/2021	st andre de cubzac	26 rue hubert de l'isle	Branchement	300	Fonte
10	02/09/2021	perissac	lieu dit grande terre	Canalisation	63	PVC
11	02/09/2021	st andre de cubzac	9 rue marie laurencin	Branchement	25	pvc
4	02/09/2021	peujard	jean bernard	Branchement	25	PE
19	03/09/2021	saillans	lieu dit fraiche	Branchement	40	PVC
16	07/09/2021	cubzac les ponts	rue de la racace	Canalisation	125	PVC
1	07/09/2021	cezac	rue des herons	Branchement	25	PVC
1	08/09/2021	cezac	17 lot l'enclos des vignes	Branchement	32	PVC
11	08/09/2021	st andre de cubzac	8 avenue de la republique	Branchement	25	PVC
14	11/05/2021	verac	rue du semaphore	Canalisation	110	PVC
7	10/09/2021	prignac et marcamps	rue de la croix blanche	Canalisation	80	Fonte
14	10/09/2021	verac	Gaussens	Canalisation	300	Fonte
18	15/09/2021	fronsac	sauvage nord	Canalisation	110	pvc
14	08/12/2021	verac	pommier nord	Canalisation	80	Fonte
11	16/09/2021	st andre de cubzac	5 chemin de la cale du centre	Branchement	20	pvc
14	04/01/2021	villegouge	8 rue principal	Canalisation	80	Fonte
4	24/09/2021	peujard	3 la brauge	Branchement	25	pvc
11	27/09/2021	st andre de cubzac	1 rue d'alzac	Branchement	25	pvc
2	27/09/2021	cavignac	rue de teffonneau	Canalisation	60	Fonte
11	28/09/2021	st andre de cubzac	11 rue courreau	Branchement	25	pvc
9	30/09/2021	mouillac	la chapelle	Canalisation	40	Fonte
9	04/10/2021	salignac	14 chemin de l eau douce	Canalisation	90	pvc
11	05/10/2021	st andre de cubzac	870 rue nationale	Branchement	25	pvc
7	05/10/2021	prignac et marcamps	15 CHEMIN DE COUBET	Branchement	25	PVC
2	06/10/2021	cavignac	13 rue des lavendieres	Branchement	25	pvc
5	13/10/2021	gauriaguet	2 allee deu chataignier	Canalisation	63	PVC
4	15/10/2021	peujard	4 le marechal	Branchement	200	Fonte
11	16/10/2021	st andre de cubzac	4 avenue de la gare	Branchement	25	pvc
18	26/10/2021	lugon et l'ile du carnay	rue des menuts	Canalisation	50	PVC
2	29/10/2021	cubnezais	32 la canton nord	Canalisation	40	PVC
11	04/11/2021	st andre de cubzac	8 chemin de la cale du centre	Branchement	20	pvc

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
11	05/11/2021	st andre de cubzac	allee du champs de foire	Canalisation	100	Fonte
14	10/02/2021	villegouge			63	PVC
18	08/11/2021	lugon et l'ile du carnay	lieu dit blanchet	Canalisation	90	pvc
19	10/11/2021	saillans	5 rambaud	Canalisation	60	Fonte
14	22/02/2021	villegouge	43 rue principal	Canalisation	63	PVC
14	26/03/2021	villegouge			63	PVC
19	12/11/2021	saillans	5 rambaud	Canalisation	60	Fonte
2	15/11/2021	cubnezais	1 lot st martial	Canalisation	63	pvc
13	15/11/2021	cadillac en fronsadais	rue de la chassiere	Canalisation	63	PVC
5	17/11/2021	marsas	peytourin	Canalisation	80	Fonte
7	17/11/2021	prignac et marcamps	les balcons de plumet	Branchement	63	pvc
15	18/11/2021	galgon	2 bis impasse de pinoguet	Branchement	25	pvc
18	22/11/2021	lugon et l'ile du carnay	port de grimard	Canalisation	50	pvc
7	22/11/2021	prignac et marcamps	14 chemin de christoly	Canalisation	80	Fonte
1	23/11/2021	cezac	rue jean gabin	Branchement	25	pvc
14	07/04/2021	villegouge	453 route de la mongie	Canalisation	63	PVC
18	29/11/2021	fronsac	1 maisons neuve	Branchement	40	pvc
11	30/11/2021	st andre de cubzac	passage de laurent coureaud	Branchement	40	pvc
1	30/11/2021	cezac	rue des vignes	Canalisation	63	PVC
9	03/12/2021	salignac	40 chemin de fuserat	Canalisation	50	pvc
13	03/12/2021	la lande de fronsac	route de barreau	Canalisation	50	PVC
16	03/12/2021	cubzac les ponts		Canalisation	50	pvc
5	04/12/2021	gauriaguet	28 rue de la passerelle	Canalisation	63	pvc
19	04/12/2021	saillans	le moulin borgne	Canalisation	75	PVC
11	07/12/2021	st andre de cubzac	rue de la dauge	Branchement	25	PVC
14	23/09/2021	villegouge	chemin de villemenan	Canalisation	90	pvc
11	14/12/2021	st andre de cubzac	50 chemin de patoche	Branchement	25	PVC
1	15/12/2021	cezac	215 rue du docteur charlier	Branchement	40	pvc
2	16/12/2021	cavignac	lot le carosse	Branchement	32	PVC
19	17/12/2021	saillans	lieu dit couprat	Canalisation	63	PVC
18	17/12/2021	lugon et l'ile du carnay	4 rue montesquieu	Branchement	25	PVC
11	20/12/2021	st andre de cubzac	175 chemin de baylot	Canalisation	40	PVC
11	21/12/2021	st andre de cubzac	rue de fonboudeau	Branchement	20	ACIER
18	21/12/2021	lugon et l'ile du carnay	rue montesquieu	Canalisation	40	ACIER
13	22/12/2021	cadillac en fronsadais	chemin de la rousserie	Canalisation	63	pvc

Secteur	Date intervention	Commune intervention	Lieu intervention	Ouvrage	DN (mm)	Matériau
13	22/12/2021	la lande de fronsac	25 chemin du bois du mas	Canalisation	63	pvc
9	23/12/2021	salignac	12 impasse du moulin	Canalisation	40	Fonte
19	24/12/2021	saillans	1 tessendey	Canalisation	60	Fonte
5	27/12/2021	gauriaguet	allée du clos du chapelier	Branchement	63	PE
4	27/12/2021	peujard	le roux	Canalisation	80	Fonte
8	13/06/2021	virsac	24 rue de guillou	Canalisation	63	PVC
8	09/09/2021	virsac	rue de geneau	Branchement	50	PVC
11	31/12/2021	st andre de cubzac	route de st romain	Canalisation	63	pvc
11	31/12/2021	st andre de cubzac	allée du champs de foire	Canalisation	100	Fonte

ANNEXE 2

Cartographie des casses et de la recherche de fuite